

Guichet unique, foncier industriel et numérisation Les nouvelles directives de Tebboune

PAGE 4



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au secteur de l'investissement, avec un accent particulier sur l'accélération des procédures, la mobilisation du foncier industriel et la transformation numérique des opérations.

Collectivités locales Saïd Sayoud appelle à renforcer l'action de proximité

PAGE 6



CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Révision du code pénal

Le compte à rebours lancé

PAGE 3



Coopération algéro-slovaque Aller plus loin

PAGE 4



Éducation nationale LA PROCÉDURE DE MUTATION DES ENSEIGNANTS LANCÉE

PAGE 6

Énergie, sécurité, business Washington courtise Alger

PAGE 5



SESSION PARLEMENTAIRE LES GRANDS CHANTIERS DE LA 10^e LÉGISLATURE

PAGE 2



Réformes judiciaires, équilibre budgétaire, régulation des marchés, protection sociale et libertés publiques, les parlementaires auront fort à faire au vu de l'agenda chargé.

Elections locales L'ANIE À L'ÉCOUTE DES PARTIS

PAGE 2

SESSION PARLEMENTAIRE

Les grands chantiers de la 10^e législature

Réformes judiciaires, équilibre budgétaire, régulation des marchés, protection sociale et libertés publiques, les parlementaires auront fort à faire au vu de l'agenda chargé.

Prévue initialement le 2 septembre, conformément à l'article 138 de la Constitution et à l'article 5 de la loi organique n°16-12 fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, la session ordinaire 2026-2027 devrait s'ouvrir finalement le mercredi 16 septembre, selon plusieurs sources médiatiques. Les députés de l'Assemblée populaire nationale auraient reçu des notifications et des messages de la part des présidents de leurs groupes parlementaires, les informant officiellement que l'ouverture de la nouvelle session parlementaire ordinaire 2026-2027 était fixée au 16 septembre. Cette date met ainsi fin aux spéculations et marque le lancement effectif de la nouvelle année parlementaire.

Plusieurs dossiers devraient être au programme de cette 10^e législature. Les projets de loi à portée juridique et économique, ainsi que les dossiers liés à la protection sociale et aux services numériques, figurent parmi les principales priorités.

RÉVISION DU CODE PÉNAL

Sur le plan juridique, les nouveaux membres de l'Assemblée auront notamment à examiner l'avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal. Élaboré conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce texte prévoit notamment l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs et commanditaires d'incendies volontaires, avec son application effective, ainsi qu'à l'en-



contre des auteurs d'enlèvements d'enfants et des personnes responsables de sévices à leur encontre. Un projet récemment examiné en Conseil des ministres, lors de la réunion du 6 septembre 2026, avant d'être débattu, hier, lors de la réunion du gouvernement.

Au volet justice et protection sociale, la session devrait également être marquée par des discussions approfondies autour de plusieurs réformes législatives.

LES DOSSIERS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS AU PREMIER PLAN

La nouvelle session parlementaire revêt ainsi une importance particulière au regard de la nature des dossiers inscrits à son agenda législatif. Les questions financières et économiques destinées à soutenir le développement durable figurent notamment parmi les priorités. Les députés seront ainsi appelés à examiner le projet de loi de finances pour 2027,

ainsi qu'à évaluer l'exécution budgétaire des exercices précédents à travers le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'année 2024. Il est également prévu d'actualiser le cadre juridique régissant les activités commerciales à travers la présentation de l'avant-projet de loi relatif à l'approvisionnement et à la régulation du marché national.

Actuellement en cours d'enrichissement, ce texte vise notamment à identifier avec précision les sources de données et à garantir leur fiabilité afin d'assurer un meilleur suivi du circuit des produits de large consommation. Un prélude à la mise en œuvre de la nouvelle loi et à son entrée en vigueur, dans le but de garantir la stabilité des marchés, actuellement en cours de réorganisation à travers plusieurs amendements complémentaires, notamment à la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, récemment finalisée.

PROTECTION SOCIALE ET RÉFORME DE LA JUSTICE

Les parlementaires devront également examiner le projet de loi relatif aux procédures civiles et administratives, ainsi que la révision des textes régissant les contentieux en matière de sécurité sociale dans l'objectif de renforcer la protection sociale des citoyens et d'améliorer les mécanismes de règlement des litiges.

Ce processus législatif sera complété par un volet consacré aux réformes politiques et institutionnelles, avec notamment l'élaboration de la loi organique relative aux associations et la définition des conditions et modalités d'exercice de la liberté de réunion et de manifestation pacifique.

Il est également prévu d'examiner le Schéma national d'aménagement du territoire.

Autant de dossiers qui s'inscrivent dans un nouveau contexte de travail législatif visant à parachever l'édification des institutions de l'État et à consolider l'État de droit.

Face à l'ampleur des textes à examiner, les parlementaires des deux chambres devront traduire les nouvelles dispositions en actions concrètes au service des citoyens et de l'économie nationale. Au-delà de l'adoption des lois, l'enjeu résidera également dans l'efficacité du contrôle parlementaire et le suivi de leur mise en œuvre sur le terrain. Cette session constitue ainsi une étape importante pour la 10^e législature, très attendue sur le plan de l'efficacité du travail parlementaire et du contrôle de l'action gouvernementale.

Smail Rouha

À l'approche des élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévues le 28 novembre 2026, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) multiplie les contacts avec les formations politiques. Après le Front de libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND) a été reçu, hier, par le président de l'Anie, Saïd Arous.

Ces rencontres, qui s'inscrivent dans le cadre des consultations engagées par l'Autorité avec les différents partis, interviennent à un moment où les formations politiques mettent en avant plusieurs exigences, notamment la transparence du scrutin, l'égalité des chances entre les candidats et la nécessité de tirer les enseignements des dernières élections législatives.

UNE CONCERTATION EN AMONT DU SCRUTIN

Au siège de l'Anie, Saïd Arous a reçu le secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benmbarak, accompagné de plusieurs responsables de son parti. La rencontre s'est déroulée en présence de membres du conseil de l'Autorité.

Le président de l'Anie a également reçu, le même jour, le secrétaire général du RND,

ELECTIONS LOCALES
L'Anie à l'écoute des partis

Mondher Bouden, à la tête d'une délégation de son parti, en présence de membres du conseil. Ces entretiens font partie du calendrier de consultations mis en place par l'Anie avec les différentes formations politiques. L'objectif affiché est de renforcer le dialogue autour du processus électoral et de permettre aux partis de faire part de leurs préoccupations avant l'entrée dans les différentes phases du scrutin.

L'initiative intervient alors que le processus électoral des prochaines élections locales est désormais officiellement engagé. Le corps électoral a été convoqué pour le 28 novembre 2026, tandis que l'Anie poursuit ses préparatifs sous la direction

de Saïd Arous, qui a récemment pris ses fonctions à la tête de l'Autorité. Au-delà de leur portée institutionnelle, ces rencontres constituent pour les partis une occasion de remettre sur la table plusieurs revendications déjà exprimées concernant l'organisation et la supervision des scrutins.

DES GARANTIES RÉCLAMÉES

À l'approche des prochaines élections locales, plusieurs partis politiques expriment leurs préoccupations quant aux conditions d'organisation du scrutin.

Le FFS appelle à éviter les dysfonctionnements relevés lors des dernières législatives,

notamment dans le traitement des listes électorales et des candidatures, et plaide pour la préservation du droit de candidature et le renforcement de la confiance citoyenne.

Le MSP insiste sur la transparence du scrutin et la correction des insuffisances constatées, tandis qu'El-Bina préconise un dialogue régulier entre l'Autorité électorale et les partis, ainsi que l'égalité des chances et une meilleure communication. Jil Jadid défend une compétition fondée sur les programmes et les compétences, dans un cadre marqué par la neutralité de l'administration et l'indépendance de l'Autorité électorale. Le PT s'intéresse, pour sa part, aux conditions de la campagne électorale, au regard de la situation socio-économique et des conséquences des incendies.

LE TRAITEMENT DES CANDIDATURES, UN DOSSIER SENSIBLE

Parmi les questions susceptibles d'alimenter les discussions, figure l'application des dispositions de la loi organique relative au régime électoral concernant les conditions de

candidature et le traitement des dossiers.

Cette question revêt une importance particulière pour les élections locales, compte tenu du nombre important de listes que les partis devront présenter pour les APC et les APW. La loi électorale a, par ailleurs, fait l'objet de modifications en avril 2026, avec l'adoption de la loi organique n° 26-05 modifiant et complétant l'ordonnance n° 21-01 relative au régime électoral. Dans ce contexte, plusieurs formations appellent à une application claire, uniforme et transparente des règles électorales. L'enjeu est d'éviter que le traitement des candidatures, notamment l'examen et l'éventuel rejet de certains dossiers, ne devienne une source supplémentaire de tensions ou de contestations. À travers ces consultations, l'Anie cherche ainsi à maintenir le dialogue avec les acteurs politiques à l'approche d'un scrutin qui constitue une nouvelle étape du processus électoral. Pour les partis, l'enjeu sera désormais de transformer les préoccupations exprimées en garanties concrètes sur le terrain, notamment en matière de candidature, d'égalité de traitement et de transparence.

I. Kherrmane

RÉVISION DU CODE PÉNAL

Le compte à rebours lancé

Les dernières décisions traduisent la volonté de renforcer l'efficacité de la réponse publique face aux enjeux prioritaires.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à plusieurs dossiers prioritaires, au premier rang desquels figure la modification du code pénal, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le gouvernement a également examiné le suivi de l'indemnisation des sinistrés des récents incendies, la réhabilitation des infrastructures endommagées et la mise en place d'un système numérique unifié pour le suivi et la régulation du marché national.

LA PEINE DE MORT AU CŒUR DE LA RÉFORME

Le gouvernement a entamé ses travaux par l'examen d'un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal. Le texte constitue la traduction législative des instructions données par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, avec pour objectif de réinstaurer la peine de mort et d'en permettre l'application effective dans plusieurs catégories de crimes particulièrement graves. Le projet prévoit notamment la peine capitale contre les auteurs et les instigateurs d'incendies volontaires. Elle devra également s'appliquer dans les affaires d'enlèvement de mineurs suivi de leur assassinat, ainsi qu'aux personnes impliquées dans les sévices infligés aux enfants. Cette révision intervient quelques jours après les instructions fermes du chef de l'État, qui avait ordonné, le 6 septembre, la modification du code pénal avant le 15 septembre. Il avait exigé que le texte soit soumis au gouvernement dans la semaine, avant son examen par l'Assemblée populaire nationale (APN). Lors de cette même réunion, Abdelmadjid Tebboune avait également ordonné aux walis des wilayas touchées par les incendies de transmettre aux services de sécurité toutes les informations disponibles concernant les départs de feu. Il avait fait état de l'arrestation de plusieurs



personnes soupçonnées d'être impliquées dans le déclenchement des incendies et insisté sur la nécessité d'une application rigoureuse de la loi.

UNE SÉQUENCE PRÉSIDENTIELLE CONSACRÉE À LA FERMETÉ

L'examen de l'amendement par le gouvernement intervient dans le prolongement d'une série de réunions présidées par le chef de l'État au cours des derniers jours, portant sur des dossiers liés à la sécurité, à la lutte contre la criminalité et à la protection des intérêts de l'État. Mardi 8 septembre, Abdelmadjid Tebboune avait également présidé une réunion consacrée à l'avancement des travaux de transformation d'une caserne militaire située dans le désert du Tanezrouft en établissement pénitentiaire destiné aux barons de la drogue et aux narcotrafiquants. Le chef de l'État avait notamment suivi les modalités de réception de cette structure, son transfert sous la tutelle du ministère de la Justice et les préparatifs de sa mise en service. La réunion du gouvernement intervient ainsi dans une séquence marquée par le

renforcement des dispositifs de lutte contre les formes les plus graves de criminalité, avec une volonté affichée de durcir la réponse pénale et de renforcer les mécanismes de contrôle de l'État.

LES OPÉRATIONS D'INDEMNISATION ACCÉLÉRÉES

Le gouvernement a, par ailleurs, fait le point sur l'opération d'indemnisation des personnes touchées par les récents incendies. Lancée cette semaine conformément aux instructions présidentielles, celle-ci doit être achevée avant le 15 septembre. Mardi, les commissions de recours ont été installées au niveau des communes et des daïras des wilayas concernées. Elles sont chargées d'examiner les éventuels recours introduits par les citoyens concernant l'évaluation des indemnisations. Sur le volet de la réhabilitation, les réseaux vitaux affectés par les incendies ont été entièrement rétablis, notamment l'électricité, le gaz, l'eau, la téléphonie fixe et mobile ainsi que l'Internet. Les routes endommagées ou fermées à la suite des incendies ont également été rouvertes. Les travaux de remise en état des autres

équipements publics touchés, notamment les établissements scolaires du cycle primaire, devraient être finalisés avant la fin de la semaine. Les opérations sont menées avec la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires, en coordination avec les walis, les autorités locales et les différents organismes concernés.

VERS UN PILOTAGE NUMÉRIQUE DU MARCHÉ

Autre dossier examiné par le gouvernement : la mise en place d'un système numérisé et unifié destiné à assurer un suivi en temps réel des prix et de la disponibilité des produits sur le marché national. Inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030, ce dispositif doit permettre aux pouvoirs publics de disposer d'une vision actualisée de la situation du marché et d'intervenir rapidement en cas de tension, de rupture d'approvisionnement ou de dysfonctionnement. Ce projet prend une dimension particulière au regard de la réunion présidée le 7 septembre par Abdelmadjid Tebboune, consacrée aux données récemment publiées par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Le chef de l'État avait alors convoqué le Premier ministre ainsi que plusieurs responsables des secteurs du commerce et des finances afin de s'enquérir directement de ces données et de prendre les mesures nécessaires contre les auteurs de fausses déclarations. Selon la Présidence de la République, ces déclarations étaient susceptibles d'épuiser les ressources du Trésor public dans le cadre d'un plan visant à saper les fondements de l'économie nationale. La numérisation du suivi du marché apparaît ainsi comme un outil supplémentaire de contrôle et d'anticipation, en permettant aux autorités de s'appuyer sur des données actualisées pour détecter les anomalies, suivre les approvisionnements et agir plus rapidement sur les déséquilibres du marché.

Assia M.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Alger prépare la prochaine étape

Une réunion de coordination consacrée à la préparation de la neuvième session de la Commission générale à composition non limitée des experts gouvernementaux et des responsables des organes de lutte contre la corruption s'est tenue, mardi et mercredi, au siège de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC). Organisée en visioconférence les 8 et 9 septembre 2026, la rencontre a porté sur l'examen des projets de décisions qui seront soumis à la prochaine session de la Commission. Elle a réuni des représentants de la HATPLC, de l'Office central de répression de la corruption (OCRC) et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), ainsi que des experts gouvernementaux de plusieurs États parties à la Convention arabe de lutte contre la corruption. Les travaux se sont déroulés en coordination avec le secrétariat de la Conférence des États parties, présidée par l'État de Palestine. Cette étape préparatoire vise à favoriser la convergence des positions et à consolider la coopération entre les différents acteurs engagés dans la mise en œuvre de la Convention arabe.



UN DISPOSITIF NATIONAL EN CONSOLIDATION

La participation de l'Algérie à cette échéance régionale intervient dans un contexte de renforcement de son dispositif national de prévention et de lutte contre la corruption. Le pays s'est notamment doté d'une Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption 2023-2027, qui accorde une place centrale à la prévention, à la promotion de l'intégrité, à la transparence de la gestion publique et au renforcement des mécanismes de contrôle.

Dans ce cadre, la HATPLC joue un rôle central dans le suivi de la stratégie nationale, la promotion de la transparence et la mise en place de mécanismes préventifs. Le dispositif s'appuie également sur l'action de l'OCRC, des services de sécurité, de la justice et des différents organes de contrôle, avec pour objectif d'améliorer la détection et le traitement des faits de corruption. La modernisation des mécanismes de signalement constitue également un axe important. Le recours aux plateformes numériques doit permettre de faciliter la

transmission des signalements et d'améliorer leur traitement, tout en renforçant la traçabilité des procédures. Cette orientation s'accompagne de mesures destinées à assurer une meilleure protection des personnes signalant des faits présumés de corruption et à prévenir les actes de représailles à leur encontre. L'Algérie mise par ailleurs sur le renforcement de la coopération entre les institutions publiques. Des accords et des mécanismes de coordination ont été développés afin d'intégrer davantage les exigences de transparence et d'intégrité dans la gestion administrative et économique. Sur le plan international, cette démarche se traduit par une participation régulière aux mécanismes de coopération consacrés à la lutte contre la corruption, notamment dans le cadre arabe. L'échange d'expertises, le rapprochement des pratiques et la coordination entre les États parties constituent ainsi des leviers destinés à renforcer l'efficacité des politiques nationales. La réunion des 8 et 9 septembre s'inscrit dans cette dynamique, en préparant les prochaines décisions de la commission et en consolidant la contribution algérienne aux efforts régionaux de prévention et de lutte contre la corruption.

A. M.

COOPÉRATION ALGÉRO-SLOVAQUE Aller plus loin

Une commission mixte, destinée à encadrer la coopération entre les deux pays et à lui donner une nouvelle impulsion, a été créée à l'occasion de la visite à Alger du chef de la diplomatie slovaque.

L'Algérie et la Slovaquie viennent de signer un accord bilatéral visant à établir une commission mixte chargée de définir la coopération entre les deux pays. Ce nouveau mécanisme sert de cadre juridique et opérationnel pour structurer les relations bilatérales et dynamiser la coopération économique et institutionnelle.

Cette signature s'est déroulée hier, au siège du ministère des Affaires étrangères, à l'issue des entretiens entre le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et le ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, Juraj Blanár.

Le ministre slovaque a indiqué que si cette commission se réunit en Slovaquie au début de 2027 et définit le champ de la coopération bilatérale, la Slovaquie est prête à se rendre en Algérie au niveau du Premier ministre, accompagnée d'une mission commerciale.

Ce dernier effectue une visite officielle en Algérie afin de discuter des moyens de renforcer les relations bilatérales et d'examiner un certain nombre de questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Parallèlement à l'instauration de cette commission mixte, un protocole d'accord a également été signé entre l'Institut algérien de diplomatie et de relations internationales et l'Académie diplomatique slovaque, dans le but de renforcer la coopération et les échanges dans le domaine diplomatique.



UN PARTENARIAT ÉLARGI

Au cours de la réunion, les deux parties ont passé en revue différents aspects des relations algéro-slovaques, évalué le niveau de coopération existant et discuté des perspectives de dynamisation de ces relations, notamment dans les secteurs prioritaires.

Les domaines de coopération abordés comprenaient l'énergie, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'industrie, la gestion des ressources en eau, ainsi que l'encouragement des investissements, dans le but d'élargir le partenariat en fonction des capacités dont disposent les deux pays. La réunion a été l'occasion pour les deux parties d'affirmer leur volonté commune de poursuivre leurs efforts afin de renforcer et d'élever les relations algéro-slovaques à un niveau plus large, de manière à servir les intérêts communs des deux pays.

LE GAZ EN PRIORITÉ

D'après le ministre slovaque, l'économie algérienne revêt une grande importance pour la Slovaquie et l'Union européenne, l'Algérie étant le troisième exportateur de gaz vers l'UE.

«Ce qui importe pour la République slovaque, c'est qu'après l'arrêt de nos achats de gaz auprès de la Fédération de Russie en septembre 2027, non pas de notre propre initiative, mais à la suite d'une décision de l'Union européenne, l'Algérie représente un partenaire potentiel majeur pour la diversification de nos approvi-

sionnements gaziers», a-t-il ajouté. Il a précisé que le pays est relié à l'Italie par un gazoduc et qu'il est possible d'acheminer du gaz vers la Slovaquie. D'ailleurs, la délégation slovaque comprenait notamment des représentants de l'industrie gazière slovaque (SPP).

L'AMBASSADE DE SLOVAQUIE À ALGER INAUGURÉE

À l'occasion de cette visite, Ahmed Attaf, accompagné de son homologue slovaque Juraj Blanár, a présidé, hier, la cérémonie d'inauguration officielle de l'am-

bassade de la République slovaque en Algérie.

L'ouverture de l'ambassade de Slovaquie en Algérie marque une nouvelle étape importante dans le renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Slovaquie, d'autant plus qu'elle intervient après l'ouverture de l'ambassade d'Algérie en République slovaque en décembre 2025, reflétant la volonté commune des deux pays de renforcer la représentation diplomatique mutuelle et d'intensifier la communication institutionnelle. Ahmed Attaf a souligné que la présence d'une ambassade slovaque en Algérie contribuerait à encourager les initiatives conjointes et à faciliter la communication entre les différents acteurs, notamment dans le domaine économique, ainsi qu'à soutenir le rapprochement entre les peuples algérien et slovaque.

La Slovaquie avait fermé son ambassade en Algérie en 2004 et le ministre slovaque des Affaires étrangères n'avait pas effectué de visite en Algérie depuis 19 ans, a précisé, pour sa part, Juraj Blanár.

Il a donc qualifié le partenariat entre les deux pays de «quelque peu négligé». Cependant, selon lui, «la situation a évolué grâce à la nouvelle vision du gouvernement actuel vis-à-vis des pays d'Afrique et de la région indo-pacifique».

S. Smati

Juraj Blanař reçu par le président de la République

Outre sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, le ministre slovaque, Juraj Blanař, a été reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Selon un communiqué publié par la Présidence de la République, la rencontre s'est déroulée en présence d'Achmed Attaf, ministre des Affaires étrangères, Ammar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, et Habiba Draji Khrouf, ambassadrice d'Algérie auprès de la République slovaque.

S. Smati

GUICHET UNIQUE, FONCIER INDUSTRIEL ET NUMÉRISATION Les nouvelles directives de Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au secteur de l'investissement, avec un accent particulier sur l'accélération des procédures, la mobilisation du foncier industriel et la transformation numérique des opérations. Au terme de cette réunion, des instructions fermes ont été données pour rendre le guichet unique pleinement opérationnel avant la fin du mois de septembre.

Cette échéance traduit la volonté des pouvoirs publics de franchir une nouvelle étape dans la simplification de l'acte d'investir et de réduire les délais liés aux différentes démarches administratives. Le guichet unique doit ainsi constituer un point d'accès centralisé pour les investisseurs, en facilitant la coordination entre les différentes administrations et organismes

concernés.

Dans le même temps, le chef de l'État a ordonné le lancement immédiat d'un recensement exhaustif du foncier industriel disponible à l'échelle nationale. Cette opération vise à disposer d'une cartographie précise des assiettes foncières destinées à l'investissement, un préalable essentiel à une meilleure orientation des projets et à une exploitation plus efficace des disponibilités foncières.

UNE INTERCONNEXION ACCRUE DES ADMINISTRATIONS

La numérisation a également occupé une place centrale dans les orientations présidentielles. Abdelmadjid Tebboune a instruit les secteurs concernés d'accélérer la digitalisation de l'ensemble des opérations liées à l'investissement, notamment à

travers une meilleure interconnexion avec les services des impôts, des Domaines de l'État et des Douanes.

L'objectif est de renforcer la fluidité du traitement des dossiers, d'améliorer la traçabilité des opérations et de limiter les démarches administratives nécessitant l'intervention directe de l'investisseur. Cette démarche s'inscrit dans le processus de modernisation de l'administration économique et de consolidation d'un environnement plus favorable à l'investissement.

VERS UNE SPÉCIALISATION DES PORTS

La réunion a également permis d'arrêter une nouvelle orientation concernant l'organisation portuaire. Le président de la République a décidé de procéder à une réorganisation des ports selon un principe de spé-

cialisation, afin d'améliorer leur fonctionnement et de renforcer l'efficacité de la chaîne logistique. Dans ce cadre, le port de Mostaganem sera exclusivement affecté aux opérations d'importation réalisées par les entreprises et sociétés publiques. Cette spécialisation devrait contribuer à une meilleure répartition des flux et à une gestion plus ciblée des activités portuaires. Ces mesures interviennent alors que l'Algérie cherche à renforcer l'attractivité de son marché, à faciliter la concrétisation des projets d'investissement et à améliorer la coordination entre les différents intervenants. La mise en service effective du guichet unique, associée au recensement du foncier industriel et à la numérisation des procédures, constitue ainsi l'un des prochains rendez-vous majeurs de cette politique.

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ÉNERGIE, SÉCURITÉ, BUSINESS

Washington courtise Alger

Lors de son échange avec le Président Tebboune, Massad Boulos a mis sur la table les principaux dossiers d'un partenariat appelé à prendre de l'ampleur.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier une communication téléphonique de Massad Boulos, conseiller principal du président américain Donald Trump pour les affaires arabes et africaines. Au menu de cet échange qualifié de «productif» et «fructueux» : le renforcement des relations algéro-américaines, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'économie et de la sécurité.

L'entretien a également été l'occasion pour le responsable américain d'exprimer la solidarité de Washington avec l'Algérie à la suite des incendies de forêt qui ont touché plusieurs régions du pays. Massad Boulos a adressé ses condoléances aux populations affectées par ces sinistres avant d'évoquer les perspectives d'un approfondissement du partenariat entre les deux pays.

Dans un message rendu public par l'ambassade des États-Unis à Alger, Boulos a indiqué que son entretien avec le président Tebboune avait permis d'aborder les «grands défis auxquels l'Afrique et la région en général sont confrontées», mais également les «opportunités prometteuses» qui s'offrent à l'Algérie et aux États-Unis.



Trois axes majeurs ressortent de cet échange : la coopération sécuritaire, l'élargissement des opportunités économiques pour les entreprises américaines et le renforcement du partenariat énergétique.

Le volet sécuritaire constitue un axe majeur du rapprochement entre Alger et Washington. Face à l'instabilité au Sahel et à la recomposition des alliances militaires, les États-Unis cherchent à renforcer leur coopération avec l'Algérie, partenaire stratégique en Afrique du Nord et au Sahel.

Cette dynamique s'était déjà illustrée fin avril avec la visite à Alger d'une délégation américaine conduite par le chef de l'Afrique et le secrétaire d'État adjoint, qui avaient évoqué l'ouverture d'une «nouvelle ère» dans les relations bilatérales. Pour Washington, le poids régional de l'Algérie, son expérience antiter-

roriste et son rôle diplomatique en font un interlocuteur clé.

PLUS D'ACCÈS AU MARCHÉ ALGÉRIEN

Le deuxième axe concerne les relations économiques. Massad Boulos a plaidé pour davantage d'opportunités pour les entreprises américaines en Algérie, considérant sa visite comme le début d'une coopération appelée à renforcer la prospérité des deux pays et de la région. Cette dynamique intervient alors qu'Alger cherche à diversifier ses partenaires et à attirer davantage d'investissements, notamment dans l'industrie, les infrastructures, les mines et les nouvelles technologies.

Le troisième levier, sans doute le plus structurant, reste celui de l'énergie. Les hydrocarbures constituent depuis longtemps un pilier des relations économiques

algéro-américaines, avec la présence de plusieurs entreprises américaines dans le Sud algérien. Le nouveau cadre juridique a, par ailleurs, contribué à raviver l'intérêt des investisseurs étrangers.

Les perspectives s'étendent désormais aux nouvelles sources d'énergie et au secteur minier. L'Algérie cherche à valoriser ses ressources, notamment en fer et en zinc, dans le cadre de sa politique de développement industriel. Dans un contexte de compétition croissante pour les matières premières stratégiques, ces ressources pourraient ainsi ouvrir de nouvelles perspectives de coopération économique et industrielle avec les États-Unis.

LE SAHARA OCCIDENTAL, AUTRE DOSSIER DE DIALOGUE

Le rapprochement entre Alger et Washington intervient égale-

ment dans un contexte diplomatique marqué par la question du Sahara occidental.

En mai dernier, Massad Boulos avait salué, lors d'une rencontre à Washington avec l'ambassadeur algérien Sabri Boukadoum, «l'engagement constructif en faveur d'une solution mutuellement acceptable au conflit du Sahara occidental».

Le responsable américain avait alors réaffirmé la reconnaissance par Washington du rôle diplomatique joué par l'Algérie dans la recherche d'une solution au conflit, en référence notamment à la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies. Boulos avait également estimé qu'il était temps de parvenir à une résolution de ce conflit, qui dure depuis 1975, indiquant que les États-Unis espéraient parvenir à un accord préliminaire au cours de l'été 2026.

Au-delà de l'échange entre Abdelmadjid Tebboune et Massad Boulos, les signaux récents traduisent une volonté d'Alger et de Washington de donner un nouvel élan à leur relation. Sécurité, investissements, hydrocarbures, nouvelles énergies et ressources minières offrent plusieurs axes de coopération.

Pour l'Algérie, ce rapprochement répond à une stratégie de diversification des partenariats et de consolidation de son rôle régional. Pour les États-Unis, il ouvre la voie à un renforcement de leur présence économique et stratégique en Algérie et dans la région.

L'appel de Massad Boulos pourrait ainsi marquer une nouvelle étape vers une coopération plus concrète et durable.

H. Adryen

LOTÉRIE GREEN CARD

L'Algérie dans le Top 3 africain

L'Algérie se distingue dans le classement africain du programme Diversity Visa (DV-2026), communément appelé la loterie de la carte verte américaine. Avec 5 457 personnes sélectionnées, le pays occupe la deuxième place sur le continent, juste derrière l'Égypte.

Les chiffres publiés par le Département d'État américain montrent une forte présence des pays africains parmi les bénéficiaires de la sélection au programme DV-2026. L'Égypte arrive en tête avec 5 527 personnes sélectionnées, suivie de l'Algérie avec 5 457, puis du Soudan avec 5 226.

Avec ce résultat, l'Algérie s'impose comme le deuxième pays africain comptant le plus grand nombre de personnes sélectionnées, derrière l'Égypte et devant le Soudan. Le Kenya, quatrième du classement, est quant à lui le pays d'Afrique de l'Est le mieux représenté. Le Ghana ferme le Top 10 avec 1 642 personnes sélectionnées.

JUSQU'À 55 000 VISAS DISPONIBLES

Le programme Diversity Visa est organisé chaque année par le Département d'État américain. Il vise à favoriser la diversité de l'immigration aux États-Unis en accordant chaque année jusqu'à 55 000 visas d'immigrant à des ressortissants de pays affichant historiquement de faibles niveaux d'immi-



gration vers les États-Unis. Les candidats admissibles participent à un tirage au sort informatisé et aléatoire parmi les inscriptions valides enregistrées pendant la période officielle de candidature.

Pour être éligible, il faut notamment être né dans un pays participant au programme et remplir certaines conditions en matière de formation ou d'expérience professionnelle. Le candidat doit généralement être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou d'un niveau équivalent. À défaut, il peut être éligible s'il justifie d'une expérience professionnelle répondant aux critères fixés par le programme.

TOUT RESTE À FAIRE

Malgré l'appellation de «gagnants de la

loterie», les personnes sélectionnées ne deviennent pas automatiquement résidentes permanentes des États-Unis.

La sélection constitue une étape permettant au candidat de poursuivre la procédure d'immigration. Celui-ci doit encore fournir les documents demandés, passer les vérifications d'antécédents, effectuer l'examen médical obligatoire et se présenter à un entretien consulaire.

L'obtention du visa dépend donc du respect de l'ensemble des conditions prévues par les autorités américaines et, notamment, de la disponibilité des visas.

Pour les personnes sélectionnées au DV-2026, la préparation des documents constitue une étape essentielle. Les candidats doivent réunir les justificatifs nécessaires et suivre attentivement les instructions communiquées par les autorités américaines. Il est également recommandé de consulter régulièrement les informations officielles relatives au programme afin de respecter les délais et les différentes étapes de la procédure.

En effet, la sélection ne constitue que le début du processus : les candidats concernés devront franchir plusieurs étapes avant de pouvoir prétendre à l'obtention effective d'un visa d'immigrant et, à terme, à la résidence permanente aux États-Unis.

CRÉDIT AUTO HALAL

Les précisions de la BNA



La Banque nationale d'Algérie (BNA) a clarifié le contenu de sa récente publication consacrée au produit «Mourabaha automobile», après les nombreuses réactions suscitées sur les réseaux sociaux.

La banque précise que cette publication avait uniquement pour objectif de rappeler les conditions et les procédures liées à ce mode de financement. Elle ne constitue pas une annonce concernant la disponibilité d'un stock de véhicules ni la possibilité d'une livraison immédiate.

La BNA souligne que l'accès au financement «Mourabaha automobile» reste directement conditionné par la disponibilité effective des véhicules concernés.

La banque assure enfin qu'elle informera ses clients et le grand public de toute évolution, notamment concernant la disponibilité des véhicules et les modalités pratiques de financement.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Saïd Sayoud appelle à renforcer l'action de proximité

Le secteur des collectivités locales appelé à jouer un rôle central dans la modernisation de l'administration et la concrétisation du développement local.

À l'occasion de l'installation, hier, de Mme Fouzia Naama au poste de ministre déléguée chargée des Collectivités locales auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a insisté sur l'importance stratégique de ce secteur et la nécessité de renforcer son efficacité au service des citoyens. Présidant la cérémonie d'installation, le ministre a souligné que les collectivités locales constituent «un pilier essentiel dans la mise en œuvre des politiques publiques», compte tenu de leur rôle direct dans la prise en charge des préoccupations quotidiennes de la population et la réalisation des programmes de développement à l'échelle locale. Pour Saïd Sayoud, cette importance impose de redoubler d'efforts pour améliorer les performances de l'administration locale et garantir un service public «moderne et efficace», capable de répondre aux attentes des citoyens et de s'adapter aux nouvelles exigences du développement.

UNE ADMINISTRATION PLUS PROCHE DU CITOYEN

L'un des principaux messages du ministre porte sur la nécessité de placer l'action de proximité et l'écoute des citoyens au cœur du travail des collectivités locales. Il a appelé les responsables et les cadres du secteur à privilégier une présence effective sur le terrain, à écouter les préoccupations exprimées par la population et à assurer leur prise en charge avec davantage d'efficacité. Cette approche traduit la volonté de rapprocher davantage l'admini-



nistration du citoyen et de faire de la collectivité locale un véritable espace de prise en charge des besoins de la population, mais également un acteur essentiel de la dynamique de développement. Le ministre a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité de concrétiser les réformes et les programmes de développement local de manière à refléter les ambitions de l'Algérie et à servir directement le citoyen.

UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Saïd Sayoud a également mis l'accent

sur la dimension collective de la réussite du secteur. Il a appelé l'ensemble des cadres du ministère ainsi que les walis à apporter leur soutien et leur accompagnement à la nouvelle ministre déléguée, tout en renforçant la coordination entre les différents services centraux et locaux.

Selon lui, l'amélioration de l'action publique locale ne peut être dissociée d'une meilleure coordination entre les différentes structures de l'administration, ni d'une mobilisation collective autour des objectifs fixés par les pouvoirs publics. «La réussite du secteur est une responsabilité collecti-

ve», a-t-il affirmé, soulignant que celle-ci exige la conjugaison des efforts et le renforcement de la coordination, «au service du citoyen et pour la promotion du développement local».

MODERNISATION ET EFFICACITÉ AU CŒUR DES PRIORITÉS

La mission confiée à Mme Fawzia Naâma s'inscrit ainsi dans un contexte où la modernisation des collectivités locales constitue l'un des enjeux majeurs de l'action publique. Il s'agit notamment d'améliorer le fonctionnement de l'administration, de renforcer l'efficacité des services publics locaux et de répondre plus rapidement aux attentes de la population.

Le ministre a rappelé que cette orientation s'inscrit dans les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et dans les engagements de l'État en matière de modernisation des collectivités locales.

Au-delà des réformes administratives, l'enjeu est donc également celui de la qualité du service public, de l'efficacité de la prise en charge des préoccupations des citoyens et de la capacité des institutions locales à accompagner les transformations économiques et sociales du pays. En conclusion, Saïd Sayoud a réaffirmé la disponibilité de l'ensemble des cadres du secteur à accompagner la nouvelle ministre déléguée dans ses fonctions, mettant en avant la nécessité d'un travail collectif, fondé sur la responsabilité, la proximité et l'efficacité.

R. N.

ÉDUCATION NATIONALE

La procédure de mutation des enseignants lancée

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier, l'ouverture de la procédure de mutation des enseignants par échange, au sein de la même wilaya ou vers une autre wilaya, exclusivement via le système d'information du secteur. L'opération se poursuivra jusqu'au 13 septembre courant. Dans un communiqué, le ministère précise que cette procédure s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rapprocher les enseignants de leurs lieux de résidence, dans l'intérêt aussi bien des élèves que des enseignants. La procédure concerne les enseignants titulaires en activité souhaitant bénéficier d'une mutation par échange. Ces derniers doivent introduire leur demande, qu'il s'agisse d'une mutation au sein de leur wilaya ou vers une autre wilaya, entre le 9 septembre et le 13 septembre à 16h, exclusivement via la plateforme numérique du secteur de l'Éducation nationale. Les services des directions de l'éducation procéderont ensuite à la vérification et à la validation des informations fournies par les enseignants, entre le 9 septembre et le 14 septembre à 16h. Pour les demandes de mutation par échange à l'intérieur de la wilaya, les enseignants dont les demandes auront été validées devront sélection-

ner un seul établissement scolaire dans lequel ils souhaitent être mutés. Le choix devra porter parmi les établissements dont l'un des enseignants a exprimé le souhait d'effectuer une mutation par échange, à condition qu'il appartienne au même cycle d'enseignement et enseigne la même matière. Cette étape se déroulera du 14 septembre au 17 septembre à 8h, indique le ministère. Concernant les mutations par échange hors wilaya, les enseignants dont les demandes auront été confirmées devront sélectionner une seule direction de l'éducation dans laquelle ils souhaitent être mutés. Cette direction devra faire partie de celles dont l'un des enseignants a exprimé le souhait de quitter son administration d'origine dans le cadre d'un échange. Les deux enseignants concernés doivent appartenir au même cycle d'enseignement, au même grade et enseigner la même matière. Cette opération se déroulera également du 14 septembre au 17 septembre à 8h. Enfin, le ministère précise que les enseignants ayant participé à la procédure seront informés des résultats à partir du 17 septembre à 18h. Les enseignants dont les demandes auront été acceptées seront installés dans



leurs nouveaux établissements le 20 septembre

OUVERTURE DES DEMANDES DE TRANSFERT D'ÉLÈVES LE 13 SEPTEMBRE

Dans un autre registre, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mardi dans un communiqué, que les demandes de transfert des élèves d'un établissement d'éducation et d'enseignement à un autre, au titre de l'année scolaire 2026-2027, seront accessibles à partir de dimanche 13 septembre via l'es-

pace dédié aux parents sur le système d'information du secteur. «Le parent ou le tuteur légal introduit la demande de transfert en ligne via son compte sur l'espace parents, accessible à partir du Portail national des services numériques (Dzair Digital Services), en utilisant la technique de l'authentification unique (SSO) via le lien <https://dzds.dz>», précise le communiqué. Il est également possible de «soumettre la demande via le lien : <https://awlyaa.education.dz>», ajoute la même source. Le directeur de l'établissement d'accueil

«examine les demandes de transfert par voie électronique et émet son avis via son compte sur le système d'information du secteur, dans un délai ne dépassant pas quarante-huit heures à compter de la date d'introduction de la demande de transfert». Le parent ou le tuteur légal sera «notifié de l'avis du directeur de l'établissement d'accueil, par l'acceptation ou le refus, via son compte sur l'espace parents». Concernant les demandes de transfert acceptées avant la rentrée scolaire, «l'élève rejoint l'établissement d'accueil à partir de la date de rentrée des élèves fixée pour l'année scolaire 2026-2027, après la notification de son parent ou de son tuteur légal de l'acceptation de la demande». Pour les demandes de transfert acceptées après la rentrée scolaire, «l'élève est tenu de rejoindre l'établissement d'accueil dans un délai maximum de quarante-huit heures, à compter de la date à laquelle son parent ou son tuteur légal a été notifié de l'acceptation de la demande de transfert». Le ministère a souligné que «tout transfert effectué en dehors du système d'information du secteur de l'éducation nationale est considéré comme nul et non avenu».

R. N.

INFRASTRUCTURES

L'Algérie renforce son empreinte au Niger

Coopération technique, transfert d'expertise et formation : l'Algérie accélère son accompagnement du Niger dans le secteur des infrastructures.

L'Algérie entend renforcer son rôle dans l'accompagnement du Niger en matière d'infrastructures. Une nouvelle étape de cette coopération a été franchie mardi, avec la réception, au siège du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, d'une délégation nigérienne de haut niveau conduite par le secrétaire général du ministère de l'Équipement et des Infrastructures, Abdallah Ouma Ahmed.

La rencontre, présidée par le ministre Abdelkader Djellaoui, s'inscrit dans le cadre du suivi des conclusions de la deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne, tenue à Niamey. Elle vise également à concrétiser les engagements pris entre les deux pays dans les domaines de la formation, de la coopération technique et du transfert de savoir-faire.

La visite de la délégation nigérienne en Algérie a notamment permis de passer des engagements politiques à des actions concrètes. Plusieurs accords ont ainsi été signés entre des organismes et laboratoires algériens et leurs homologues nigériens, tandis que la version finale du plan d'action commun a été adoptée.

DES ACCORDS AXÉS SUR L'EXPERTISE TECHNIQUE

Parmi les principaux axes de coopération figure le rapprochement entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP) et le Centre de qualité des travaux publics du Niger (CPTP), ainsi qu'entre le Laboratoire central des travaux publics (LCTP) et le Laboratoire



national des travaux publics et du bâtiment du Niger (LNTPB).

Les accords conclus portent notamment sur le contrôle technique des infrastructures, les études et recherches en laboratoire, ainsi que sur la formation, le perfectionnement et le renforcement des compétences des cadres nigériens.

Pour Alger, l'enjeu dépasse ainsi la simple coopération institutionnelle. Il s'agit

de mettre l'expertise technique algérienne au service du développement des capacités du Niger, en favorisant un transfert de compétences directement applicable aux projets d'infrastructures.

UNE IMMERSION DANS L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE

Au cours de leur séjour, les membres de la délégation nigérienne ont également

effectué plusieurs visites de terrain afin de prendre connaissance des moyens techniques et des compétences développées en Algérie.

Le programme a notamment inclus une visite à l'École supérieure de management des travaux publics ainsi qu'au bureau d'études « Setif Rail ».

La délégation a également inspecté plusieurs projets structurants, dont le projet de la route reliant le complexe du 5-Juillet à Khraissia.

Ces visites ont permis aux représentants nigériens d'appréhender directement les méthodes, les outils et les solutions techniques mises en œuvre dans le secteur algérien des travaux publics.

VERS UN PARTENARIAT AFRICAIN RENFORCÉ

À l'issue des échanges, le ministre Abdelkader Djellaoui a insisté sur la nécessité d'assurer un suivi rigoureux et efficace des accords conclus. L'objectif affiché est de transformer les engagements pris en résultats concrets, notamment à travers le renforcement des capacités techniques et scientifiques nigériennes.

Cette dynamique confirme, plus largement, la volonté de l'Algérie de consolider ses partenariats avec les pays africains en s'appuyant sur l'expertise, la formation et la coopération technique.

Avec le Niger, Alger semble ainsi vouloir franchir une nouvelle étape : passer d'une coopération institutionnelle à un partenariat opérationnel, fondé sur le partage d'expérience et le transfert de savoir-faire dans des secteurs stratégiques pour le développement des infrastructures.

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET Plus de 400 km de rail à l'étude

L'étude préliminaire du tracé du projet de ligne ferroviaire reliant Tamanrasset à In Guezzam a été au centre d'une réunion de travail tenue dans la wilaya de Tamanrasset, sous la présidence du wali, Mohamed Boudraâ, en présence des directeurs des secteurs concernés et de plusieurs cadres de la wilaya, selon les services de cette dernière. Au cours de cette rencontre, les représentants de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) ont présenté un exposé consacré au projet, en présence de la conseillère technique et cheffe du département des études de l'agence, Tagmout Cherifa, ainsi que de plu-

sieurs cadres de l'ANESRIF et de représentants des services concernés. L'exposé a porté sur la présentation du projet, ses différentes composantes et ses objectifs, ainsi que sur les retombées attendues de sa réalisation en matière de développement économique et social. Il s'agit notamment de renforcer le réseau de transport, d'améliorer la desserte de la région et de faciliter la mobilité des personnes et le transport des marchandises. Les participants ont également examiné les différentes propositions et études relatives au tracé envisagé, tout en abordant les aspects techniques liés à la réalisation du projet. Une attention particulière a été accordée aux données et aux

paramètres devant être pris en compte afin de déterminer le tracé optimal.

À cette occasion, les représentants des secteurs et services concernés ont présenté leurs observations et fait part de leurs préoccupations concernant les propositions soumises. Ces contributions devraient permettre d'enrichir l'étude préliminaire et de prendre en compte les différentes données de terrain ainsi que les contraintes propres aux secteurs concernés, avant la finalisation des différentes étapes de l'étude.

D'une longueur de plus de 400 kilomètres, le projet de ligne ferroviaire reliant Tamanrasset à In Guezzam revêt une importance particulière pour le renforce-

ment du réseau de transport dans la région et le développement des infrastructures. Il devrait également accompagner la dynamique de développement local, créer des conditions favorables à l'extension de l'activité économique et contribuer à encourager l'investissement.

Ce projet s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre des efforts visant à développer le réseau de transport et à désenclaver les régions du Sud en les reliant aux différents équipements et infrastructures de base. Il devrait ainsi contribuer au renforcement de l'intégration économique et au soutien du développement durable, selon les services de la wilaya.

MICRO-ENTREPRISES

Un nouveau programme de financement

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé un programme spécial baptisé « Nesda Extension », destiné à accompagner les micro-entreprises dans le développement, la diversification et l'extension de leurs activités, avec un financement pouvant atteindre 10 millions de DA.

Ce dispositif permet notamment de financer l'acquisition d'équipements et de machines, l'installation de nouvelles lignes de production, le développement

de produits complémentaires ou le lancement de nouvelles activités, selon les informations publiées par l'Agence sur son site web. Le programme est ouvert aux chefs de micro-entreprises, y compris ceux n'ayant pas bénéficié du soutien de la NESDA lors de la création, ainsi qu'aux bénéficiaires des dispositifs ANGEM et CNAC, aux agriculteurs, artisans et détenteurs de registres de commerce et/ou d'autorisations d'activité. Le financement est assuré selon des formules asso-

ciant le promoteur et la NESDA ou dans le cadre d'un montage triangulaire avec une banque. Les prêts bénéficient d'une bonification du taux d'intérêt à 100%, outre les avantages fiscaux prévus par la législation. Pour accéder au dispositif, le demandeur doit notamment être âgé de 20 à 58 ans et justifier de l'exercice de son activité durant les deux dernières années, avec des documents comptables et fiscaux à l'appui. Une formation en entrepreneuriat de cinq jours est éga-

lement requise. Dans ce cadre, l'agence NESDA Alger-Centre a lancé mercredi une campagne d'information comprenant des visites de terrain et des journées portes ouvertes au niveau de ses antennes de Sidi M'Hamed, Bab El Oued et Bouzaréah.

La campagne prévoit également un formulaire électronique accessible via un QR Code, permettant aux personnes intéressées d'être contactées par un accompagnateur pour les orienter dans leurs démarches.

TRANSFERT DE RECETTES

Les compagnies aériennes internationales rassurées

Le ministère des Finances rassure les compagnies aériennes internationales opérant en Algérie : toute demande conforme de transfert de recettes vers l'étranger doit être traitée par la banque concernée sous 24 heures. En cas de difficulté, les compagnies peuvent contacter les services compétents. Le ministère assure suivre ces opérations avec les banques afin de régler rapidement tout éventuel blocage.

CONSTANTINE

Un nouveau stade de 2.000 places à Ali Mendjeli



La circonscription administrative Ali Mendjeli, à Constantine, a bénéficié d'un projet de réalisation d'un stade de 2.000 places, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le projet prévoit notamment la réalisation d'un terrain en gazon artificiel, des gradins, ainsi que plusieurs espaces d'entraînement et de relaxation, selon la même source, précisant que les travaux de réalisation sont déjà en cours, avec un taux d'avancement estimé à 55%. Une fois réceptionnée, le stade permettra de renforcer les infrastructures sportives de la ville d'Ali Mendjeli, en offrant un espace adapté à la pratique du sport et à l'organisation de manifestations sportives, précisé la cellule de communication de la wilaya. L'inscription de cette infrastructure sportive qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à 530 millions de dinars s'inscrit dans le cadre du renforcement des équipements destinés à répondre aux besoins croissants de cette ville de plus de 400.000 habitants, a souligné la même source. La réalisation de cette infrastructure contribuera également à répondre aux besoins des jeunes et des associations sportives, tout en favorisant le développement de la pratique sportive dans la région, a-t-on ajouté.

MÉDÉA

Six marchés de proximité pour les fournitures scolaires



Six (6) marchés de proximité dédiés à la vente des fournitures et articles scolaires ont été ouverts à Médéa dans le cadre des préparatifs en cours pour la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. La même source a ajouté que pour assurer la disponibilité des différentes fournitures scolaires et permettre aux citoyens de les acquérir à des prix compétitifs, six marchés de proximité ont été ouverts dans les daïras de Médéa, Berrouaghia, Beni Slimane, Tablat, Ksar El-Boukhari et Sidi Naamane, en plus de deux points de vente dans la daïra de Guelb El-Kebir et au niveau de la gare routière. Cette opération vise à rapprocher ces produits des citoyens et à répondre à leurs besoins avant et durant la rentrée scolaire. Ces marchés se caractérisent par la disponibilité de diverses fournitures et articles scolaires, proposés à des prix compétitifs, ainsi que par la mise à disposition des manuels scolaires pour les différents cycles d'enseignement, dans le but d'alléger les charges des parents et d'améliorer leur capacité à acquérir les besoins de leurs enfants dans des conditions appropriées. La même source a souligné que cette initiative contribue également à soutenir et promouvoir la production locale, notamment au regard de la disponibilité et de la qualité des produits nationaux.

PROJET DE TRANSFERT D'EAU «SUD-SUD»

L'étude technique du projet touche à sa fin

L'étude technique du projet de transfert d'eau «Sud-Sud» est sur le point d'être achevée, après la finalisation des différents plans et des missions de terrain, dans le cadre d'un processus supervisé par l'Agence nationale des ressources en eau, en coordination avec plusieurs bureaux d'études et les autorités concernées, a-t-on appris auprès du directeur de l'Hydraulique de Tindouf, Mohamed Baâli.

Ce projet, qui s'inscrit dans le programme complémentaire du président de la République pour l'année 2024, constitue l'un des projets stratégiques visant à renforcer les ressources hydriques dans le Sud et à assurer leur sécurisation à long terme, notamment dans les wilayas de Tindouf, Bechar et Beni Abbes, jusqu'à la zone de Gara Djebilet. La capacité globale des eaux transférées dans le cadre de ce projet devrait dépasser 160.000 mètres cubes par jour, dont environ 120.000 mètres cubes par jour destinés à la wilaya de Tindouf, compte tenu de l'augmentation prévue de ses besoins futurs. M. Baâli a précisé que l'étude technique du projet a atteint un taux d'avancement de plus de 90%, soulignant que les différents plans et études de terrain sont à un stade très avancé et que le projet est actuellement sur le point d'achever sa phase technique. Le même responsable a ajouté qu'une réunion technique s'est récemment tenue en présence du bureau d'études et du maître d'ouvrage, représenté par l'Agence nationale des ressources en eau, ainsi que des représentants des autorités concernées. Cette réunion a permis de parvenir à un accord définitif sur le tracé du réseau, notamment sur la partie située sur le territoire de la wilaya de Tindouf. Le projet consiste à transférer de l'eau depuis le bassin de Boukroute, dans la wilaya de Timimoun, en passant par la wilaya de Beni Abbes et la partie ouest de la



wilaya de Bechar, puis par la zone de Hassi Khebi et la commune d'Oum El Assel, dans la wilaya de Tindouf, jusqu'à la zone de Gara Djebilet.

RENFORCER LES CAPACITÉS HYDRIQUES DES WILAYAS CONCERNÉES

Ce projet devrait contribuer à renforcer les capacités hydriques des wilayas concernées et à répondre à leurs besoins futurs, notamment au regard des grands projets économiques et d'investissement actuellement en cours dans les régions du Sud. Dans l'attente de l'achèvement de ce projet stratégique, l'opération de renforcement des ressources en eau se poursuit dans la wilaya de Tindouf à travers la réalisation de nouveaux forages destinés à alimenter les stations de dessalement. A ce titre, le directeur des ressources en eau a indiqué que le programme à court terme prévoit la réalisation de 14 forages, dont quatre dans le cadre de l'extension de la station de dessalement et dix autres destinés à alimenter la nouvelle station de dessalement. Ces opérations s'inscrivent dans une stratégie prospective visant à renforcer les ressources en eau de la wilaya et à améliorer

ses capacités d'approvisionnement, afin d'accompagner l'évolution démographique et économique attendue et de garantir la satisfaction des besoins à moyen et long termes, selon la même source. Le projet de transfert d'eau "Sud-Sud", ainsi que les projets qui l'accompagnent, traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer la sécurité hydrique dans les régions du Sud, à travers la mobilisation de nouvelles ressources, le développement des réseaux de transfert et l'augmentation des capacités de production et de distribution.

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU

Plus de 11.000 nouveaux étudiants attendus



Quelque 11.600 nouveaux étudiants rejoindront l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) à la prochaine rentrée universitaire 2026/2027, a indiqué samedi un communiqué de cet établissement d'enseignement supérieur. Ces nouveaux inscrits portent à 47.000 l'effectif global des étudiants de l'Université qui dispose, désormais, d'une capacité d'accueil de 54.500 étudiants avec la réception et la mise en service, à partir de cette année, d'un nouveau campus universitaire à Tamda, à l'Est de la wilaya. Toutes les dispositions sont réunies, pour une rentrée universitaire, organisée et dans de bonnes conditions, avec des infrastructures adaptées et un meilleur accompagnement des étudiants, affirme la même source. Le document de l'UMMTO souligne, par ailleurs, qu'à la faveur de cette rentrée, plusieurs opérations d'équipements et de réhabilitation sont lancées, dont deux opérations prioritaires concernant les conditions d'accueil, d'hébergement et d'enseignement des étudiants. Il s'agit de la réhabilitation de certaines résidences universitaires ainsi que l'aménagement de blocs pédagogiques au niveau des différents campus, est-il précisé.

BATNA

Plusieurs projets de développement pour Arris

Plusieurs projets de développement seront «prochainement» réceptionnés dans la commune d'Arris, située à près de 63 km de la ville de Batna, a indiqué lundi le chef de l'exécutif local, M. Riadh Benahmed. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail dans la daïra d'Arris (communes d'Arris et Tighanimine), M. Benahmed a précisé qu'il s'agit du projet d'aménagement et de revêtement de la route reliant la route nationale RN-31 au village Tibehirine à l'entrée de la ville d'Arris sur une distance de 1,5 km, un projet à mettre en service dans les prochains jours. Dans deux mois, il sera procédé à la mise en exploitation du centre de l'artisanat et des métiers de cette commune montagnaise connue pour son savoir-faire artisanal, a ajouté le responsable, rappelant que les travaux de ce projet ont été achevés en attendant son

équipement. Il a fait état également de la réception prévue en novembre prochain d'un centre de proximité des impôts sis à la cité Dhraa Zitoun de cette commune, dont les travaux ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 256,3 millions DA puisée du programme sectoriel de développement. Concernant le secteur de l'éducation, le wali a révélé qu'un groupe scolaire sera réceptionné à la cité 800 logements en plus d'un nouveau lycée. M. Benahmed a inspecté à l'occasion les travaux en cours au siège de Sûreté urbaine à la cité 880 logements AADL dans la commune d'Arris et le nouveau siège de la commune de Tighanimine. Le responsable a écouté les préoccupations des habitants des deux communes et a assuré de les prendre en charge en fonction des priorités et des moyens disponibles.

DOSSIER MÉDICAL NUMÉRISÉ

Aït Messaoudène fait le point

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé une rencontre pour faire le point sur la phase finale du processus de généralisation de la numérisation au niveau des établissements de santé, notamment l'activation du système du dossier médical électronique, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Au cours de cette réunion, tenue au siège du ministère, en présence des cadres de l'administration centrale, des directeurs généraux des établissements hospitalo-universitaires (CHU) et des établissements publics hospitaliers (EPH), ainsi que des directeurs de la santé et de la population par visioconférence, M. Aït Messaoudene a souligné que «la numérisation n'est plus un choix ni une mesure secondaire, mais elle est devenue une nécessité impérieuse et un pilier essentiel pour promouvoir le système de santé, améliorer la performance des établissements et rehausser le niveau des services de santé fournis aux citoyens», précise la même source. Dans ce contexte, le ministre a salué «les établissements de santé ayant pris l'initiative d'activer le système électronique au niveau de leurs services», considérant que «les expériences réussies enregistrées dans ces établissements constituent des modèles concrets à généraliser à l'ensemble des établissements de santé à travers le pays». Il a également appelé les autres établissements à «tirer parti de ces expé-

riences et à les suivre, tout en accélérant la cadence de concrétisation effective de la numérisation», soulignant que l'étape actuelle est celle «de la mise en œuvre effective sur le terrain».

LE PROCESSUS ACHEVÉ AVANT LE 15 NOVEMBRE

Dans le même ordre d'idées, il a affirmé que «les délais fixés pour la concrétisation de ce projet ont été définis avec précision, et que tous les établissements de santé doivent achever le processus d'activation avec sérieux et efficacité dans les délais impartis, à savoir le 15 novembre 2026». Après avoir écouté les exposés présentés par plusieurs directeurs d'établissements de santé, le ministre a donné une série d'instructions «fermes qui doivent être exécutées immédiatement», notamment «en mobilisant, dès à présent, tous les moyens techniques et logistiques nécessaires à l'activation du système de numérisation, conformément aux instructions et aux calendriers précis transmis par les services du ministère, sans exception et à la fois». Il a également instruit «de désigner, dans chaque établissement de santé,



un responsable permanent chargé du suivi du dossier de la numérisation, qui sera l'interlocuteur direct des services centraux du ministère, et devra aussi établir des rapports hebdomadaires précis sur l'état d'avancement de l'opération d'activation». M. Aït Messaoudene a, en outre, «enjoint d'élaborer d'une feuille de route

claire et contraignante au niveau de chaque établissement de santé, englobant les différentes étapes de l'opération de mise en œuvre complète du système de numérisation, en veillant au respect du délai fixé comme date butoir non susceptible de report ou de prorogation».

UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR LA NUMÉRISATION

Dans ce sillage, le même responsable a fait état de «la consécration du budget supplémentaire alloué au secteur de la santé, au soutien aux efforts de numérisation et à la mise à disposition des moyens nécessaires à la concrétisation de ce projet», réaffirmant que «l'Etat a mis en place les différentes facilitations, en sus des moyens matériels, humains et techniques nécessaires à la réussite de ce processus», ajoute le communiqué.

Dans le cadre du renforcement de la coordination et de la solidarité entre les établissements de santé, le ministre a appelé les établissements ayant finalisé le processus d'activation du système de numérisation à «accompagner et soutenir les établissements qui n'ont pas encore achevé cette opération, à travers le partage d'expertises et l'octroi de l'appui et de l'accompagnement technique nécessaires, afin de contribuer à accélérer le rythme de mise en œuvre et à garantir l'achèvement de l'opération dans les délais impartis».

R. S / APS

APRÈS UNE CANICULE DE PLUSIEURS JOURS Revoilà la pluie !

Des pluies affectent, depuis l'après-midi d'hier, plusieurs wilayas du pays a indiqué un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance «Orange», le BMS concerne les wilayas de Naâma, El Bayadh, Saïda, Tiaret et Laghouat avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm, le mercredi de 14h00 à 23h00, ajoute la même source. Des pluies sont également prévues dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras et Oum El Bouaghi avec des quantités oscillant entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, de jeudi à 9h00 jusqu'à vendredi à 9h00, précise la même source. Les wilayas de Tipaza, Alger, Boumerdes, Bouira, Blida, Aïn Defla et Médéa sont également concernées par ce BMS, avec des quantités de pluies oscillant entre 20 et 30 mm, jeudi de 1h00 à 21h00.

SELON UNE ÉTUDE

Le tabagisme passif tue plus de 1,6 million dans le monde

Quelque 2,7 milliards de personnes sont exposées au tabagisme passif dans le monde, dont la prévalence augmente en Afrique et au Moyen-Orient, et qui aurait causé 1,66 million de morts en 2023, selon une étude publiée mardi dans The Lancet. Si «l'exposition au tabagisme passif est un risque sanitaire mondialement reconnu, pour lequel il n'existe aucun seuil d'inhalation sans danger», les auteurs ont passé au crible l'ensemble des études publiées sur le site PubMed - une bibliothèque en ligne d'études scientifiques médicales, gérée par les National Institutes of Health américains - de 2010 à 2025, pour tenter d'évaluer son impact sur neuf conséquences pour la santé, dont l'asthme. Leurs travaux s'ef-

forcent, en synthétisant des enquêtes en population générale et des données sur la composition des ménages, d'estimer la prévalence de l'exposition au tabagisme passif et de quantifier la charge de morbidité qui lui est attribuable dans 204 pays et territoires entre 1990 et 2023, par âge et par sexe. Ils ont calculé qu'environ 2,7 milliards de personnes dans le monde avaient été exposées au tabagisme passif cette année-là, dont 767 millions d'enfants de 0 à 14 ans. Cette exposition se serait soldée par 1,66 million de décès prématurés, sur les 8 millions de morts imputables au tabac en 2023. Le tabagisme passif aurait aussi fait perdre 44,8 millions d'années de vie en bonne santé au niveau mondial, principa-

lement en raison de cardiopathies ischémiques, maladie du cœur causée par un manque d'oxygène dans le muscle cardiaque, selon cette étude. Chez les enfants, l'exposition au tabagisme passif aurait causé 5,16 millions d'infections des voies respiratoires, toujours en 2023. Les fumeurs passifs sont exposés à deux types de fumées: celle émanant de l'extrémité incandescente des produits du tabac, et celle expirée par les fumeurs. La première, «ni filtrée ni issue d'une combustion complète», présente «des concentrations plus élevées de composés toxiques et cancérigènes» que la seconde. Ces expositions «augmentent le risque de maladies cardiovasculaires, respiratoires, métaboliques», rappelle

l'étude, et les enfants «y sont particulièrement vulnérables». Or, malgré une baisse de 22% de la prévalence mondiale du tabagisme depuis 1990, «le nombre absolu de personnes exposées (au tabagisme passif) est resté stable à l'échelle mondiale, tout en augmentant fortement en Afrique subsaharienne ainsi qu'en Afrique du Nord et au Moyen-Orient», ont observé les scientifiques. Selon l'étude, il est urgent de renforcer les politiques de lutte anti-tabac, «en particulier pour protéger les femmes et les enfants», dans «les lieux publics comme le cadre domestique», car le tabagisme passif «demeure un facteur majeur de perte de santé à l'échelle mondiale.

APS

UNE PAGE FACEBOOK ACCUSÉE DE «DÉFORMER LA RÉALITÉ»

L'hôpital de Boufarik saisit la justice

L'établissement public hospitalier (EPH) de Boufarik a décidé de saisir la justice contre le responsable d'une page Facebook, à la suite de la diffusion, ces derniers jours, d'une vidéo montrant l'état de certaines installations du service de gynécologie-obstétrique. Dans cette séquence, l'auteur de la publication s'inquiète notamment de l'état du plafond dans certaines parties du service, estimant que celui-ci pourrait représenter un risque pour les femmes enceintes et les patientes hospitalisées. Il inter-

pelle également le ministère de la Santé sur les conditions de sécurité au sein de l'établissement. Dans un communiqué, la direction de l'EPH de Boufarik a toutefois contesté la présentation faite dans la vidéo, affirmant que les images diffusées «ne reflètent pas la réalité» de la situation. Elle précise que les travaux visibles sur les images s'inscrivent dans le cadre d'une opération de maintenance et de rénovation menée dans plusieurs services de l'hôpital. La direction estime par ailleurs que la diffusion de ces

images, présentées selon elle hors de leur contexte, a porté atteinte à l'image et à la réputation de l'établissement. Elle accuse ainsi l'auteur de la publication de «déformer la réalité» et a décidé, en conséquence, de recourir à la justice. La vidéo montre notamment des sanitaires relevant du service de gynécologie-obstétrique, où apparaissent des traces de travaux ainsi que des signes d'infiltration au niveau du plafond. Son auteur avait fait part de ses craintes quant à une éventuelle chute de certaines par-

ties du plafond, évoquant également le risque d'infiltrations liées au réseau d'assainissement. La publication a rapidement suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux. Si certains internautes ont exprimé leur inquiétude et leur mécontentement face aux conditions présentées dans la vidéo, d'autres ont profité de la polémique pour relancer le débat sur l'état de certaines infrastructures sanitaires et sur la pression qui pèse sur plusieurs services hospitaliers de la wilaya de Blida.

ENTRE GOUVERNEMENT ET HEZBOLLAH

Le Parlement libanais sous pression

La question des armes du Hezbollah et du contrôle des collines d'Ali al-Taher risque de dominer une séance parlementaire particulièrement sensible.

La séance du Parlement libanais consacrée à l'examen de l'action du gouvernement de Nawaf Salam, prévue les 15 et 16 septembre à l'initiative du président de la Chambre, Nabih Berry, s'annonce à haut risque politique. Initialement destinée à permettre aux députés d'interpeller le gouvernement, elle pourrait rapidement se transformer en confrontation autour du Hezbollah et de la question de ses armes.

Les principaux blocs parlementaires redoutent que les débats ne débouchent sur une mise en cause directe du parti chiite, notamment au sujet de son refus de placer son arsenal sous l'autorité exclusive de l'État. La question des collines d'Ali al-Taher pourrait également s'imposer dans les échanges, alors que le Hezbollah est critiqué pour ne pas avoir accepté de les remettre à l'armée libanaise.

Cette situation intervient dans un contexte particulièrement tendu dans le sud du pays. Les inquiétudes portent notamment sur une éventuelle extension de la



zone contrôlée par l'armée sioniste au sud du Litani, avec la possibilité d'une prise de positions situées au nord du fleuve. Des collines entre l'Iqlim al-Tuffah et le mont Rihan, jusqu'aux abords de Jezzine, sont notamment citées parmi les zones susceptibles

d'être concernées.

LE HEZBOLLAH AU CENTRE DES DÉBATS

La question du maintien des armes du Hezbollah risque ainsi de s'imposer comme l'un des principaux sujets de la séance. Ses

adversaires estiment que le parti doit désormais expliquer son refus de remettre certaines positions à l'armée, alors qu'il affirme respecter le cessez-le-feu et s'abstenir de riposter aux attaques sionistes.

Le bloc parlementaire « Fidélité à la Résistance » a, de son côté, renouvelé ses critiques contre le président Joseph Aoun et le Premier ministre Nawaf Salam, les accusant de s'aligner sur le projet américain. Il n'a toutefois pas développé sa position sur la prise de contrôle des collines d'Ali al-Taher par l'entité sioniste.

Le parti n'a pas non plus revendiqué les deux drones lancés contre une position sioniste, une attaque que Tel-Aviv lui a attribuée avant de mener de nouvelles frappes contre plusieurs localités de la région de Nabatiyeh.

BERRY FACE À UN EXERCICE DÉLICAT

Face à ces tensions, Nabih Berry devrait chercher à empêcher que les débats parlementaires ne dégénèrent en affrontement

politique ouvert. Une confrontation entre les députés favorables à « l'accord-cadre » et le tandem chiite pourrait accentuer les divisions et avoir des répercussions au-delà de l'hémicycle.

Le président de la Chambre s'efforce parallèlement de renforcer le rôle de l'État dans le sud, notamment à Nabatiyeh et dans les localités environnantes. Il a appelé à consolider le déploiement de l'armée, à multiplier les patrouilles et à renforcer la présence des institutions publiques, afin de rassurer une population déjà fragilisée par les déplacements provoqués par les tensions sécuritaires.

La séance des 15 et 16 septembre constituera donc un test pour les institutions libanaises. L'enjeu sera autant de permettre aux députés de contrôler l'action du gouvernement que d'éviter que le Parlement ne devienne le théâtre d'un nouvel affrontement autour du Hezbollah, de ses armes et de l'avenir du sud du Liban.

R.I/agences

GUERRE DES PÉTROLIERS

L'Iran riposte aux frappes américaines

Le conflit entre les États-Unis et l'Iran connaît une nouvelle escalade avec une multiplication des attaques visant des navires et des pétroliers dans le Golfe. Le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) iranien a annoncé, hier, avoir attaqué deux navires américains ainsi que huit pétroliers, en représailles à une opération américaine ayant ciblé cinq pétroliers iraniens.

Le Commandement central américain (CENTCOM) avait annoncé mardi soir avoir « détruit cinq pétroliers de brut iraniens » le 8 septembre. Selon la même source, cette opération est intervenue après une attaque

menée par les Gardiens de la révolution contre un navire de guerre de la marine américaine, au moyen de missiles balistiques.

La tension s'est également accrue autour du détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le transport maritime et pétrolier mondial. Les Gardiens de la révolution ont affirmé avoir attaqué dix autres navires qui tentaient de traverser une zone du détroit présentée comme « interdite et dangereuse ».

Cette nouvelle série d'attaques fait peser davantage de risques sur la navigation commerciale dans une zone stratégique

pour les exportations énergétiques. La multiplication des incidents impliquant des navires américains, iraniens et des pétroliers intervient alors que les deux camps poursuivent leurs opérations militaires. L'escalade ne s'est pas limitée au Golfe. Les Gardiens de la révolution ont également annoncé avoir ciblé la base militaire d'Al-Azraq, en Jordanie, en représailles aux frappes américaines.

Dans un communiqué, l'armée jordanienne a indiqué que ses défenses aériennes avaient détecté et traité vingt missiles balistiques en provenance d'Iran et visant le territoire du royaume. Dix-huit

missiles ont été interceptés, tandis que deux autres sont tombés dans une zone isolée.

Les autorités jordaniennes ont précisé que cette attaque n'avait fait aucune victime. Les forces armées jordaniennes restent mobilisées face à la multiplication des menaces liées à l'escalade militaire entre Washington et Téhéran.

La succession de ces attaques, du Golfe au territoire jordanien, marque ainsi un élargissement du théâtre des affrontements et accentue les inquiétudes concernant la sécurité de la navigation maritime et la stabilité régionale.

CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN

Moscou se dit prête à reprendre les pourparlers

La Russie se dit prête à reprendre prochainement les négociations de paix avec l'Ukraine sous médiation américaine. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a indiqué hier que Moscou espérait voir les discussions reprendre « dans un avenir proche », alors qu'aucune rencontre de ce type n'a eu lieu depuis février.

Cette déclaration intervient après une nouvelle initiative diplomatique de Washington. Le président américain Donald Trump a dépêché ses négociateurs à Moscou puis à Kiev au début de la semaine, dans le but de sortir le processus de paix de l'impasse. Le secrétaire d'État américain Marco Rubio avait, de son côté, évoqué la possi-

bilité d'établir une feuille de route permettant de relancer les discussions et de progresser vers un accord acceptable pour les deux parties.

Malgré ces efforts diplomatiques, les divergences entre Moscou et Kiev restent profondes. La principale difficulté demeure la question territoriale, l'Ukraine refusant les demandes russes concernant la cession de territoires.

Dmitri Peskov s'est abstenu de détailler les éventuels éléments d'un futur règlement, estimant que le Kremlin ne souhaitait pas discuter publiquement des paramètres d'un accord. Il a toutefois assuré qu'il existait une « volonté politique claire » de reprendre les négociations.

« Nous espérons que ces négociations reprendront dans un avenir proche et nous sommes en contact avec nos homologues américains », a déclaré le porte-parole du Kremlin.

Cette évolution intervient également au lendemain d'un entretien téléphonique entre Donald Trump et le président russe Vladimir Poutine, signe que le canal de communication entre Washington et Moscou demeure actif dans la recherche d'une issue diplomatique au conflit.

Parallèlement au dossier ukrainien, Moscou et Washington maintiennent des échanges sur la question des prisonniers. Dmitri Peskov a indiqué que les échanges de détenus entre

les deux pays constituaient un « point essentiel à l'ordre du jour », y compris lors des discussions entre les présidents américain et russe.

Le porte-parole du Kremlin a notamment rappelé la libération, le mois dernier, du ressortissant américain Robert Gilman, intervenue à la demande de Donald Trump.

La Russie et les États-Unis ont déjà procédé à plusieurs échanges de prisonniers ces dernières années. Le maintien de ce canal pourrait ainsi contribuer à préserver le dialogue entre les deux puissances, alors que Washington tente parallèlement de relancer les négociations visant à mettre fin au conflit russo-ukrainien.

NIGERIA

Une attaque de Boko Haram fait plusieurs morts

Au moins 11 civils ont été tués lundi dans une attaque attribuée à Boko Haram contre le village de Dzangola, dans l'État d'Adamawa, dans l'est du Nigeria, près de la frontière camerounaise. Selon des responsables locaux, le bilan pourrait dépasser 12 morts. Deux personnes ont été blessées et une femme portée disparue.

Les assaillants ont fait irruption dans le village aux premières heures de la journée, ouvrant le feu sur les habitants et incendiant des habitations alors qu'ils dormaient. Une église et trois maisons ont notamment été détruites. Plusieurs habitants ont fui vers les forêts environnantes, où les forces de sécurité poursuivent les recherches pour retrouver d'éventuels disparus. La région, proche de la forêt de Sambisa, est régulièrement ciblée par Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP). Des forces conjointes, composées de militaires, de policiers et de gardes forestiers, ont été déployées pour sécuriser la zone.

Par ailleurs, l'armée nigériane a annoncé avoir déjoué une embuscade de Boko Haram dans l'État de Borno, sans faire de victime dans ses rangs.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Real Madrid assure, Aston Villa frappe fort, Lille chute

Des buts, du spectacle et des retournements de situation : la Ligue des champions a déjà offert une première soirée riche en émotions.

La première journée de la Ligue des champions 2026-2027 a tenu toutes ses promesses. Entre retournements de situation, buts spectaculaires et fins de match sous tension, plusieurs cadors ont déjà marqué les esprits. Le Real Madrid a pris le dessus sur l'Inter Milan (2-1), tandis que Lille, pourtant bien parti, s'est incliné à domicile face au Real Betis (2-3). Aston Villa a, de son côté, signé une victoire de prestige sur la pelouse du Club Bruges (2-3), alors que l'AEK Athènes a réussi son retour dans la compétition en dominant le LASK (1-0).

LILLE RENVERSÉ MALGRÉ UN DÉPART IDÉAL

Le LOSC peut nourrir de sérieux regrets. Devant son public du stade Pierre-Mauroy, Lille avait pourtant parfaitement lancé sa rencontre face au Real Betis.

Dès la 12e minute, Ayase Ueda a ouvert le score, idéalement servi par Ethan Mbappé. Très remuant, le jeune Français a pesé sur la défense andalouse durant une première période convaincante. Mais le Betis n'a pas tardé à réagir. Marc Bartra a remis les deux équipes à égalité à la 33e minute. Lille a toutefois repris l'avantage trois minutes plus tard grâce à Alessandro, rejoignant les vestiaires avec un précieux avantage (2-1).

Au retour des vestiaires, le scénario s'est brutalement inversé. Bartra a inscrit son deuxième but personnel dès la 49e minute, avant que Troy Parrott ne permette au Betis de passer devant quatre minutes plus tard (2-3).

La situation s'est encore compliquée pour les Nordistes avec l'expulsion d'Ethan Mbappé, sanctionné après un coup de coude sur Natan à la suite de l'intervention



du VAR. À dix contre onze, Lille n'a jamais réussi à inverser la tendance.

Une entrée en matière frustrante pour le LOSC, qui devra rapidement réagir dans cette nouvelle phase de ligue.

MBAPPÉ BUTEUR, LE REAL MADRID

Au Santiago-Bernabéu, le Real Madrid a également dû s'employer pour venir à bout d'un Inter Milan ambitieux.

Les Italiens ont longtemps imposé leur rythme et largement dominé la possession, mais les Madrilènes se sont montrés beaucoup plus réalistes dans les zones décisives.

Kylian Mbappé a lancé le Real en ouvrant le score, avant que Federico Valverde ne fasse le break. L'Inter a réduit l'écart en seconde période grâce à Carlos Augusto et a poussé jusqu'aux dernières minutes.

Mais le Real Madrid a tenu bon, porté notamment par un Thibaut Courtois décisif dans les buts. Les Merengues empochent ainsi trois points précieux pour leurs

débuts européens.

Cette soirée restera également particulière pour les frères Mbappé. Pendant que Kylian a trouvé le chemin des filets avec le Real Madrid, Ethan a connu une fin de rencontre beaucoup plus délicate avec Lille.

ASTON VILLA FRAPPE UN GRAND COUP À BRUGES

Aston Villa a, lui aussi, parfaitement lancé sa campagne européenne. Les Anglais sont allés s'imposer sur la pelouse du Club Bruges au terme d'une rencontre spectaculaire (2-3).

John McGinn a rapidement donné l'avantage aux Villans d'une superbe frappe enroulée du pied gauche à la 11e minute. Les Belges ont répliqué huit minutes plus tard par Hugo Vetlesen.

Aston Villa a immédiatement repris les devants grâce à Emiliano Buendía, bien placé pour conclure une action initiée par João Gomes (22e).

Juste avant la pause, Nicolas Jackson a profité d'une sortie manquée de Yann Som-

mer pour inscrire le troisième but anglais (43e). Malgré la réduction de l'écart en seconde période,

Aston Villa repart donc de Belgique avec une victoire importante et un premier succès européen particulièrement convaincant.

L'AEK ATHÈNES RÉUSSIT SON GRAND RETOUR

Pour son retour en Ligue des champions, l'AEK Athènes n'a pas tremblé. Le club grec s'est imposé sur la plus petite des marges face au LASK Linz (1-0).

Il n'a fallu que 22 minutes à Răzvan Marin pour faire la différence. Le milieu roumain a délivré un magnifique coup franc direct qui est venu se loger dans la lucarne de Lukas Jungwirth.

L'AEK aurait pu se mettre définitivement à l'abri après la pause, mais le but de Luka Jović a été refusé pour une position de hors-jeu de Lovro Majer au départ de l'action.

Les Grecs ont néanmoins résisté jusqu'au bout pour décrocher trois points précieux. Une victoire symbolique pour l'AEK, qui retrouve la C1 après plusieurs années d'absence et met fin à une série de six défaites consécutives dans la compétition.

Cette première journée aura donc déjà livré son lot d'enseignements : le Real Madrid et Aston Villa démarrent sur une note positive, tandis que Lille devra rapidement relever la tête après une défaite aussi spectaculaire que frustrante.

PREMEIR LEAGUE MAN UNITED SE POSITIONNE POUR NUNO MENDES

Manchester United aurait pris contact avec le Paris Saint-Germain au sujet d'un possible transfert de Nuno Mendes lors du prochain mercato hivernal.

Selon ce que rapporte Stretford end Times, le club anglais serait intéressé par le profil du latéral gauche portugais.

De son côté, Nuno Mendes serait favorable à un départ vers Manchester United dès janvier. Le joueur souhaiterait rejoindre les Red Devils et découvrir la Premier League.

Reste désormais à savoir si le club de la Premier League sera en mesure de convaincre le PSG de se séparer de son défenseur en cours de saison. Le club parisien devra également se positionner sur les conditions d'un éventuel transfert.

BELGIQUE THIBAUT COURTOIS EN MODE PAUSE

Thibaut Courtois confirme qu'il ne disputera pas la prochaine Ligue des nations avec la Belgique. Le gardien de 34 ans met sa carrière internationale en pause pour se concentrer sur sa condition physique et ses performances au Real Madrid. Il envisage un retour pour les éliminatoires de l'Euro 2028, mais sans garantie de retrouver sa place de titulaire.



FIFA INFANTINO SOUS PRESSION, LE QATAR MAINTIENT SON SOUTIEN



La pression s'accroît sur Gianni Infantino. Le président de la FIFA fait l'objet d'une plainte déposée auprès de la commission d'éthique de l'instance mondiale par l'ONG britannique FairSquare.

L'organisation l'accuse notamment d'avoir enfreint à plusieurs reprises le principe de neutralité politique et d'avoir cherché à renforcer ses relations avec le président américain Donald Trump. La plainte, révélée par L'Équipe, revient sur huit épisodes que FairSquare considère comme susceptibles de constituer des violations du Code d'éthique de la FIFA.

L'ONG évoque également un possible abus de pouvoir ainsi qu'une volonté d'obtenir des avantages personnels grâce à la proximité avec le président américain. Il appartient désormais à la commission d'éthique de déterminer si ces éléments justifient l'ouverture d'une procédure. À ce stade, aucune des accusations formulées par FairSquare n'a été établie.

AUCUNE AMBITION POUR AL-KHELAÏFI

Alors que les critiques se multiplient autour du président de la FIFA, le Qatar continue de lui apporter son soutien. Début août, la Fédération qatarienne avait publiquement renouvelé sa confiance à Infantino, confirmant la proximité entretenue depuis plusieurs années entre les deux camps.

Cette relation pourrait avoir des conséquences sur les équilibres politiques au sein du football mondial. Nasser Al-Khelaïfi, président du PSG et de l'EFC, est notamment considéré par certains comme un potentiel candidat capable de s'opposer à Infantino, avec le soutien possible d'Aleksander Čeferin.

Mais Al-Khelaïfi n'envisage officiellement pas une candidature. Son entourage a récemment assuré qu'il n'avait « aucune ambition, aucune intention ni aucun intérêt » pour la présidence de la FIFA. Pour Infantino, cette position constitue une bonne nouvelle. Fort de son influence croissante dans le football européen et de ses

liens avec le monde arabe, Al-Khelaïfi aurait pu représenter un sérieux concurrent. Pour l'heure, le président de la FIFA peut donc compter sur le soutien du Qatar et l'absence d'un rival clairement déclaré.

BALLON D'OR 2026 MBAPPÉ, MESSI ET DEMBÉLÉ AU RENDEZ-VOUS

La liste des 30 nommés au Ballon d'Or 2026 a été dévoilée ce mardi 8 septembre. Parmi les principales stars en lice figurent Kylian Mbappé, Lionel Messi et Ousmane Dembélé, tenant du titre.

L'Espagne est particulièrement représentée avec six joueurs (Rodri, Lamine Yamal, Fabian Ruiz, Marc Cucurella, Pau Cubarsí et Ferran Torres), après son sacre mondial. Lionel Messi, déjà huit fois lauréat, fait son retour parmi les nommés après deux années d'absence. Kylian Mbappé figure lui aussi parmi les favoris après une Coupe du monde particulièrement réussie. Chez les femmes, la principale surprise vient de l'absence d'Aitana Bonmatí, lauréate des trois dernières éditions. Alexia Putellas, Ewa Pajor et Alessia Russo figurent notamment parmi les candidates. Les deux lauréats du Ballon d'Or 2026 seront désignés le 26 octobre à Londres.

IL A QUITTÉ SON ANCIEN CLUB

Anthar Yahia rejoint le staff de Brahim Hemdani

Une nouvelle mission qui marque son retour au premier plan avec la sélection nationale, à quelques jours des prochaines échéances internationales.

C'est désormais officiel : Anthar Yahia quitte Angers SCO pour rejoindre le staff technique de l'équipe nationale algérienne. L'ancien défenseur des Verts sera le premier adjoint de Brahim Hemdani, récemment nommé à la tête de la sélection nationale A.

Angers SCO a officialisé le départ de Yahia, qui devait initialement prendre en charge l'équipe U17 du club cette saison. Après plusieurs années consacrées à la formation au sein de la formation angevine, l'ancien international algérien a finalement répondu à l'appel de la sélection nationale.

Cette nomination intervient à la suite de la décision du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni samedi dernier à Sidi Moussa, de confier les rênes de l'équipe nationale à Brahim Hemdani en prévision des prochaines échéances internationales.

Le nouveau staff des Verts sera ainsi composé de Brahim Hemdani, épaulé par Anthar Yahia. Nacereddine Berarma aura, pour sa part, la responsabilité des gardiens de but, tandis que Nacer Daineche sera chargé de la prépa-



ration physique.

UNE SOLIDE EXPÉRIENCE AU SERVICE DES VERTS

Âgé de 44 ans, Anthar Yahia dispose d'une importante expérience internationale. Avec 53 sélections et six buts sous le maillot de l'Algérie, l'ancien défenseur a représenté les Verts entre 2000 et 2017. Il reste notamment associé à l'histoire de la sélection pour son but décisif face à l'Égypte lors du match de

barrage qualificatif pour la Coupe du monde 2010.

Après avoir raccroché les crampons, Yahia s'est progressivement orienté vers l'encadrement technique et la formation. Il avait notamment porté les couleurs d'Angers entre 2014 et 2016 avant de poursuivre son parcours au sein du club français dans différents rôles liés à la formation.

La saison dernière, il était notamment chargé de l'équipe réserve d'Angers, engagée en

National 3. Il devait ensuite prendre les commandes des U17, avant de quitter le club pour rejoindre la sélection algérienne.

Dans son communiqué annonçant son départ, Angers SCO a salué le travail réalisé par l'ancien international algérien et l'a remercié pour « son investissement et son professionnalisme » durant son passage au club. La formation angevine lui a également adressé ses vœux de réussite pour cette nouvelle aventure à l'échelle internationale.

UN PREMIER RENDEZ-VOUS FACE À LA ZAMBIE

Anthar Yahia n'aura pas beaucoup de temps pour prendre ses marques au sein du nouveau staff des Verts. L'équipe nationale sera rapidement confrontée à de nouveaux défis avec le début de sa campagne de qualifications pour la CAN 2027.

L'Algérie accueillera la Zambie le 25 septembre, avant de se déplacer au Burundi le 29 septembre. Deux rendez-vous qui constitueront les premiers tests du nouveau staff dirigé par Brahim Hemdani, avec Anthar Yahia à ses côtés.

R. G.

PREMIER LEAGUE

Bachir Belloumi dans l'équipe-type

L'international algérien Mohamed Bachir Belloumi figure dans l'équipe-type de la 3e journée de Premier League, établie par WhoScored. Auteur d'une prestation convaincante face à Aston Villa, lors du nul (0-0) de Hull City, l'ailier algérien a obtenu la note de 8,3/10, la sixième meilleure évaluation parmi les joueurs retenus. Cette distinction confirme le bon début de saison de Belloumi, qui ambitionne désormais de s'imposer durablement en Premier League.

SERIE A

Ghedjemis doit encore convaincre

Après avoir été écarté du groupe en début de saison en raison des incertitudes sur son avenir, Farès Ghedjemis a enfin retrouvé la compétition avec Frosinone. Resté en Italie malgré l'intérêt de Monaco, Besiktas et du Celtic, l'international algérien a disputé ses premières minutes dimanche lors de la victoire face à Venise (3-2). Entré à la 57e minute, il s'est rapidement montré dangereux, avec notamment deux tirs cadrés. Une rentrée encourageante, mais insuffisante pour garantir une place de titulaire. Massimiliano Alvini attend désormais davantage d'investissement à l'entraînement de la part de l'ailier algérien, qui devra saisir chaque occasion pour gagner progressivement en temps de jeu.

O.MARSEILLE

Amine Gouiri, le buteur en feu

Malgré la défaite de l'Olympique de Marseille face au Paris FC (3-2), Amine Gouiri continue d'affoler les compteurs. Auteur d'un doublé lors de cette rencontre, l'attaquant algérien porte déjà son total à quatre buts en trois journées de Ligue 1. Un départ canon qui lui permet de s'installer en tête du classement des buteurs et confirme son importance dans le dispositif marseillais. La soirée a été frustrante pour l'OM, battu à domicile par le Paris FC au terme d'un match spectaculaire. Dans une rencontre compliquée pour les Phocéens, Amine Gouiri a une nouvelle fois su tirer son épingle du jeu. L'international algérien a inscrit les deux buts de son équipe, faisant preuve d'une remarquable efficacité devant le but. Avec quatre réalisations en seule-

ment trois journées de championnat, Gouiri s'installe provisoirement au sommet du classement des buteurs de Ligue 1.

SUR UN RYTHME IMPRESSIONNANT

Depuis son arrivée à Marseille, l'ancien attaquant de Rennes et de Nice affiche des statistiques particulièrement intéressantes.

La saison dernière, il avait terminé l'exercice avec 11 buts et 5 passes décisives toutes compétitions confondues. Lors de la demi-saison précédant cette campagne, il avait également rapidement trouvé ses marques sous le maillot olympien, avec 10 buts et 3 passes décisives.

Cette nouvelle saison pourrait donc marquer un véritable tournant dans son aventure marseillaise. Avec quatre buts en trois



journées, Gouiri affiche déjà un rythme particulièrement élevé et semble avoir franchi un nouveau cap dans son adaptation à l'OM.

LE RECORD DE 15 BUTS DANS LE VISEUR

Pour retrouver la meilleure performance de Gouiri en Ligue 1,

il faut remonter à la saison 2022-2023, lorsqu'il évoluait au Stade Rennais. L'attaquant algérien avait alors inscrit 15 buts en championnat, établissant son record personnel en Ligue 1. Une performance réalisée sous les ordres de Bruno Génésio, qu'il retrouve aujourd'hui sur le banc mar-

seillais. Cette relation pourrait constituer un atout important dans la progression de l'attaquant. Un entraîneur qui connaît parfaitement ses qualités et ses points forts pourrait lui permettre de gagner encore en confiance, en efficacité et en régularité. Avec quatre buts en trois journées, l'international algérien est déjà l'une des principales satisfactions du début de saison marseillais. S'il parvient à maintenir cette cadence dans les prochaines semaines, son record de 15 buts en Ligue 1 pourrait rapidement devenir un objectif concret. Pour Marseille, l'enjeu sera désormais de transformer l'efficacité de Gouiri en résultats collectifs. Car si l'attaquant algérien continue sur cette lancée, il pourrait bien devenir l'un des principaux atouts offensifs de l'OM cette saison.

AL-MASRY

Trois Algériens privés de salaire

Après sa deuxième défaite consécutive en championnat, Al-Masry a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre les salaires de l'ensemble de son effectif. Une sanction qui concerne les trois Algériens du club, Abderrahim Deghmour, Moulder Temine et Kheir Eddine Toulal. Battue 2-1 par Petrojet-Suez lors de la 4e journée, l'équipe de Port-Saïd compte six points et occupe la 8e place. La direction exige une réaction immédiate des joueurs et menace d'écarter ceux qui manqueraient d'implication.

KARATÉ

19 Algériens aux Championnats d'Afrique

Dix-neuf karatékas algériens participeront aux Championnats d'Afrique 2026, prévus du 9 au 13 septembre à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger. En kumité, la sélection masculine sera composée de Naïm Abdeslam Rouchi (-60 kg), Anis Ayoub Helassa (-67 kg), Oussama Zad (-75 kg), Falleh Midoune (-84 kg) et

Hocine Daïkhi (+84 kg), tandis que chez les dames, l'Algérie alignera Cylia Ouikène (-50 kg), Louiza Abouriche (-55 kg), Khadidja Ghelam (-61 kg), Karima Mekkaoui (-68 kg) et Chaïma Oudira (+68 kg).

En kata individuel, Saber Benmakhlouf et Narimène Dahleb défendront les couleurs nationales. Dahleb intégrera

également l'équipe féminine, avec Hibat Allah Ghodbane, Israa Trachet et Khadidja Hachemi. L'équipe masculine sera composée de Locif Mohamed Louaï, Salah-Eddine Sekkour et Abder-raouf Manceri.

La FAK mise sur cette sélection pour récolter un maximum de médailles à domicile.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement
1- Électrochoc . 2- Plaie d'écriture - Pour être d'accord. 3- Passée au four - N'en peut plus. 4- Dans - Empereur déchu - Aride. 5- Ne pas confondre avec précipitations - Contracté. 6- Déesse marine - Entre les roues. 7- Révolution - De même. 8- Se ressemblent - Peiner. 9- Ville d'Italie - Obstiné. 10- Tamises - Vendit son droit d'aïnesse.

Verticalement
1- Crustacés. 2- Roi de la ju,gle - Tenta . 3- Point de côté - Tartines. 4- Non crue - Désavoués. 5- Natte. 6- Note - Bien installées. 7- Ville de France. 8- Faux quand il est amovible - Somme. 9- Sifflas - Touchées. 10- Volatile - Grecque. 11- Bouclier - Premier mot.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Affrontement	Thématique
Afrontement	Tématique
Affrancement	Thémmatique
Affrontttement	Thématic
Interrogation	Signalisation
Intterrogation	Sinialisation
Interogation	Signallisation
Interroguation	Signalization

Les mots fléchés

BROSSE À BARBICHE	MONNAIE JAPONAISE À DISTANCE	OS DU TALENT	OFFRANDE	ACTIONNÉ BELLE SAISON	GRANDE RUE IL SE TERRE EN TERRE	ÉCRA-BOUILLÉ
CÉDERA		AMBIANCE	LIVRE OU TABLEAU BIEN MARQUÉ			
N'Y VA PAS		BLOC DE PIERRE SAM (INVERSÉ)	ALLER SANS BUT GONFLER SAUCE	ET LE RESTE ROUSPÉTA		
HABITUDE						
ROMANCE MUSICALE				PAS ACQUIS	DIEU ÉGYPTIEN LE SOLEIL S'Y LÈVE	
AMUSEMENT			ENLEVÉES LES POILS ARAB UNI			
AU MOINS 24 MOIS CAUSÉ DU TORT		FRUIT EXOTIQUE CONDUISIT				ELLE EST PARFOIS SANS ISSUE
		ESPIÈGLE DOMAINE DE SATAN		PETIT ÉCRAN FLEUVE DE COLOGNE		IL IMITE LE DIAMANT
SURPRISES	CHEVILLE AU GOLF MONOTONE POUR UNE VOIX		CONSUMER CEINTURERA		DÉLICE DE MOLOSSE UN HUN	
				DÉTESTE CRI DE GOURMAND		
BREUVAGE NOIR	GROUPIE FROISSÉES		COPIER COUP DANS L'EAU			
		COURSE RAPIDE PERDRE				FERTILE
IMAGINAIRE SANS INÉGALITÉ				MOT VACHE	CONIFÈRES ÉDUQUA	
	BOUGONNÉS					
NÉE DERNIER DE CLASSE				PLAN D'EAU EFFET COMIQUE		BRAME
		ASILE MONTAGNARD RÉGLE DOUBLE			MÉTAL PRÉCIEUX ALTESSE ROYALE	
PRENDRE LE SEIN ESTIMERAS LE POIDS			CIGARE CUBAIN			
				SURVEILLANT		

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :

Instrument de musique à cordes

CANTALOUPE	INFUSION	SALAGE
CAPUCIN	INTERACTIF	STÉROÏDE
CHANSON	ISOMÉTRIE	SUBALTERNE
CORBEILLE	JÉRÉMADE	SURMONTÉ
CRIBLER	JONGLEUSE	TARTE
DÉCAPEUSE	MÉDAILLON	TRAVERS
DICTON	OSSEMENTS	TRÈFLE
DIDACTIQUE	PARENTHÈSE	TRÉPAS
ECLAIR	POURRI	TRILINGUE
EGÉRIE	PRAGUOISE	TRITON
ETOURDERIE	PRESSE	VANILLE
FLÛTISTE	PRÉTENDU	VÉLOCE
FUGUER	PSEUDONYME	VIEILLI
GARNISON	PURETÉ	VIVALDI
GONG	RATIBOISER	VULGAIRE
GRADUEL	RIFIFI	ZIEUTER
GRAVIER	RING	
IMAGE	ROUGEOLE	

D	I	D	A	C	T	I	Q	U	E	S	T	N	E	M	E	S	S	O	P
M	G	A	R	N	I	S	O	N	P	U	O	L	A	T	N	A	C	I	R
E	D	P	M	F	G	T	E	P	E	E	E	V	P	E	V	A	V	N	A
D	E	N	R	N	U	L	R	T	S	I	L	R	E	A	G	U	D	F	G
A	C	G	O	E	F	G	N	E	R	E	E	O	N	L	L	A	V	U	U
I	A	G	R	E	T	O	U	E	P	S	U	I	E	G	O	I	M	S	O
L	P	T	R	A	M	E	D	E	S	A	L	D	A	G	V	C	R	I	I
L	E	T	R	R	D	R	N	E	R	L	S	I	O	A	U	I	E	O	S
O	U	F	U	I	U	U	E	D	E	O	R	R	L	N	F	O	P	N	E
N	S	S	I	O	T	T	E	S	U	E	N	D	I	I	Y	A	R	E	L
E	E	F	T	T	E	O	R	L	E	I	I	O	F	A	R	M	E	L	R
D	R	E	O	R	C	E	N	D	V	R	N	I	S	E	L	T	E	L	E
A	E	E	U	N	V	A	I	I	E	I	E	I	N	N	S	C	N	I	S
I	I	P	L	A	T	O	R	T	R	G	E	T	C	I	A	O	E	E	I
M	V	E	R	B	R	A	U	E	A	R	H	I	T	U	T	H	I	B	O
E	A	T	T	E	I	E	I	L	T	E	U	U	L	C	P	R	C	R	B
R	R	N	T	R	I	R	A	N	S	N	L	O	I	L	E	A	I	O	I
E	G	S	E	Z	A	S	C	E	E	F	I	D	P	G	I	N	C	C	T
J	I	S	O	M	E	T	R	I	E	E	S	U	E	L	G	N	O	J	A
S	U	B	A	L	T	E	R	N	E	E	U	G	N	I	L	I	R	T	R

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT

AVANTGARDISTE - ENDUREE - BEAU - AUTO - ERIGER - GIRL - INERTE - AL - MISE -LAINE - EPILANT - LEVA - ASE - LISES - SOU - LIEN - RIC - ABER - ETRENNES -ASIE - RAS - AM - SINISTROSE - BU - ROSSEE - OM - DISNEY - ESSAI - IO - AIR - ILES - LINCEUL - AGIRA - REEL - LOUN - IN - CASSURE - XERES -

VERTICALEMENT

AVEUGLES - BAMBI - IRA - ANTI - PELES - USI- NES - ENDORMI - IRIS - NOCES - TU - LILLE - EIRE - ELU - OGRE - SAINE - NOYAU - AERIENS - TRIS - ILLE - FREIN - TERRASSER - GEL - SIESTER - AIX - LIBERAL - ON - RESI- GNE - SERTIES - NEO - ALI - OTA - ENVOIE - SOIERIE - EUS - EAU - STEM - SANS.

MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT

1- GRENOUILLES. 2- RENES - GAINÉ. 3- DEMAN- DENT. 4- THE - ORE - RUT. 5- TATENT - PAYE. 6- TUDIEU - AR. 7- BETES - ROI. 8- QUE - SALES. 9- SI - NET - AN. 10- IL - SESSEINS.

VERTICALEMENT

1- GRATTE - QUI. 2- RE - HA - BU. 3- ENDETTEES. 4- NEE - EUT - ID. 5- OSMONDES. 6- ARTISANS. 7- IGNE - LES. 8- LAD - PURETE. 9- LIERA - OS. 10- ENNUYAI - AN. 11- SETTER - ANS.

4x4

Rapiècement - Convexité Effritement - Exhaussement

BIFFE-TOUT : PARASITE



Page réalisée
par Souiki Sidali



Une exposition immersive itinérante baptisée Balloon Museum bouscule le monde de l'art et des réseaux sociaux à travers les grandes capitales mondiales. Composée exclusivement d'œuvres gonflables géantes, de structures en ballons et de piscines à boules monumentales, elle a été pensée spécifiquement pour l'ère numérique. Chaque pièce est conçue pour offrir un arrière-plan visuel parfait, poussant des millions de visiteurs à se filmer au milieu des installations. Avec plus de 3 millions de vues, les avis sont divisés sur TikTok. Si la majorité des utilisateurs adore l'aspect ludique, ultra-coloré et immersif des vidéos, les puristes de l'art critiquent sur X une exposition «vide de sens», créée uniquement pour générer des likes plutôt que pour transmettre une vraie démarche artistique.

9/10 LE MÈME «ENGLISH OR SPANISH ?» QUI FIGE LE MONDE RÉEL
Un défi de micro-trottoir lancé par le créateur de contenu Alfonso Pinpon a déclenché un même planétaire ultra-viral sur TikTok. Le concept est simple : le vidéaste aborde des inconnus dans la rue et leur demande «English or Spanish ?». Dès que la personne choisit sa langue, il ajoute immédiatement : «Perso'ne ne doit bouger». L'audio de la vidéo est devenu un gimmick mondial utilisé pour figer des foules entières, des athlètes ou des créateurs en pleine action. Avec plus de 2 millions de vues, ce jeu de «statue» géant amuse follement la toile pour son absurdité collective. Les internautes saluent la capacité d'internet à transformer une blague de cour de récréation en un défi mondial capable de paralyser des centres commerciaux ou des vestiaires sportifs de haut niveau.



Le monde du jeu vidéo sur les plateformes de streaming a été pris d'assaut par un succès totalement inattendu : Balatro. Conçu par un développeur solo, ce jeu de cartes addictif mélange les règles de base du poker avec des mécaniques de «roguelike» où l'on utilise des cartes Joker magiques pour multiplier ses scores. Les streamers les plus populaires de Twitch et YouTube y passent des nuits entières, captivant des dizaines de milliers de spectateurs en direct. Avec plus d'un million de vues, la communauté des joueurs est unanime et crie au coup de génie. Les commentaires qualifient le jeu de «drogue numérique légale» en raison de son rythme hypnotique, les internautes avouant acheter le jeu en masse après avoir simplement regardé une diffusion en direct.



Le collectif artistique new-yorkais MSCHF a secoué les réseaux sociaux en commercialisant les Big Red Boots, d'immenses bottes en caoutchouc rouge vif qui ressemblent mot pour mot aux chaussures du personnage de manga Astro Boy. Portées par des influenceurs mode majeurs et des rappeurs lors de la Fashion Week, ces chaussures surréalistes ont provoqué beaucoup de réactions en raison de leur esthétique cartoon totalement disproportionnée. Avec plus d'un million de vues, c'est un sommet de division esthétique sur le web. Si les amateurs de mode conceptuelle applaudissent l'audace et le second degré de la création, la majorité des internautes tourne l'objet en dérision sur X, partageant des vidéos hilarantes de personnes restant coincées dans leurs bottes en essayant de les enlever.



Lancée par la créatrice Alana Laverty, la tendance du «Girl Dinner» (le dîner de fille) est devenue un véritable phénomène sociologique sur TikTok. Le concept consiste à filmer son repas du soir lorsqu'on est seule, loin des plats cuisinés traditionnels. À la place, les utilisatrices assemblent une assiette de «grignotages» : trois olives, un bout de fromage, des crackers, quelques raisins et un reste de pop-corn, disposés de manière esthétique. Avec plus d'un million de vues, la tendance a suscité un immense élan de solidarité et d'autodérision chez les femmes, ravies de normaliser la flemme culinaire du quotidien. Néanmoins, des nutritionnistes sur les réseaux ont modéré l'enthousiasme en alertant sur l'importance de maintenir des apports caloriques suffisants.

5/10 RETOUR EN FORCE DES ÉCOUTEURS FILAIRES
Dans les sphères mode d'Instagram et de Pinterest, un accessoire rétro inattendu fait son grand retour : les écouteurs à fil. Portée par des icônes de la Gen Z comme Bella Hadid ou Lily-Rose Depp, la tendance rejette les écouteurs sans fil ultra-modernes jugés trop «corporatifs» ou cliniques. Porter ses fils emmêlés autour du cou est devenu le summum du style branché et de l'esthétique nostalgique des années 2000. Avec plus d'un million de vues, les utilisateurs s'amusent de voir la technologie filaire basique être transformée en déclaration de mode. Les commentaires soulignent avec ironie qu'après avoir payé des fortunes pour passer au sans-fil, le web a réussi à rendre cool le fait de repasser dix minutes à démêler ses câbles dans la rue.

4/10 LE BUZZ DE LA GOURDE «STANLEY CUP»
Une simple tasse isotherme géante dotée d'une paille, la Stanley Quencher, est devenue l'accessoire de mode le plus recherché des réseaux sociaux. Propulsée par des influenceuses lifestyle et fitness sur TikTok, cette gourde s'est transformée en un véritable symbole de statut social. Lors de sorties de coloris en édition limitée, des scènes de bousculade réelles ont été filmées dans les supermarchés américains, les clients collectionnant les gobelets par dizaines. Avec plus de 800k vues, l'opinion publique sur Reddit est particulièrement critique face à ce phénomène. De nombreux internautes dénoncent l'absurdité de collectionner un objet censé être écologique et réutilisable, pointant du doigt les dérives de la surconsommation dictée par les tendances éphémères du web.

3/10 LE DÉFI «WES ANDERSON» TRANSFORME LE QUOTIDIEN EN CINÉMA
Le style visuel unique du réalisateur de cinéma Wes Anderson est devenu l'un des trends créatifs les plus poétiques d'Instagram et TikTok. Des milliers d'anonymes se filment en train de réaliser des actions banales (prendre le train, préparer un café, lire un livre) en adoptant les codes stricts du cinéaste : symétrie parfaite des plans, couleurs pastel saturées, visages totalement inexpressifs face caméra et musique de fond rétro. Avec plus d'un demi-million de vues, ce trend est l'un des plus validés et appréciés du web mondial. Les internautes saluent le niveau technique et l'effort de cadrage des participants, affirmant que ce format permet de redonner de la magie, de l'élégance et de la beauté aux petits moments de la vie de tous les jours.



Les amateurs de café ont trouvé leur obsession visuelle et sonore sur TikTok avec les vidéos de préparation de café glacé esthétique. Le concept repose sur une capture sonore ultra-précise (ASMR) : le bruit des glaçons parfaits qui s'entrechoquent dans un verre design, le filet de lait qui crée des nuages en se mélangeant au café, et le craquement d'une coque de chocolat préalablement figée sur les parois du gobelet. Avec plus de 320k vues, ces vidéos agissent comme un calmant visuel pour les utilisateurs. Les commentaires témoignent d'une véritable addiction à ces capsules de 15 secondes, que les internautes décrivent comme une routine matinale virtuelle indispensable pour bien commencer leur journée.

1/10 «PEDRO PEDRO PEDRO» ET LE RATON LAVEUR DANSANT
Un simple montage vidéo associant un petit raton laveur qui sautille en rond dans un objectif de caméra et un remix électro de la chanson italienne «Pedro» de Raffaella Carrà a brisé internet. En quelques jours, ce petit animal joyeux est devenu le même de poche officiel des réseaux sociaux, utilisé par les internautes pour exprimer une joie simple, l'excitation d'avoir reçu une bonne nouvelle ou l'humeur festive du week-end. Avec plus de 240k vues, le web est tombé sous le charme absolu de ce même inoffensif et ultra-rythmé. Les espaces de commentaires affichent une joie communicative, les internautes confiant avoir la chanson et l'image de l'animal gravées dans la tête en boucle pendant des jours entiers.

START-UP ALGÉRIENNES

CAP SUR L'INTERNATIONAL

Pour la première fois, officiellement présente au salon international LEAP, l'Algérie entend renforcer la visibilité de ses start-up et positionner son écosystème entrepreneurial sur la scène technologique mondiale.

L'Algérie a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie d'ouverture sur les marchés technologiques internationaux. Sa participation officielle au salon LEAP 2026, organisé à Riyad du 31 août au 3 septembre, a permis de mettre en avant les capacités de ses start-up, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines de l'innovation, de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique.

Présent à l'ouverture de cette cinquième édition, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nourredine Ouadah, a inauguré, aux côtés de l'ambassadeur d'Algérie en Arabie saoudite, le pavillon national organisé sous la supervision de l'accélérateur Aventure.

Cette présence constitue un signal fort pour les jeunes entreprises algériennes, qui disposent désormais d'une vitrine supplémentaire pour présenter leurs solutions, nouer des contacts avec des investisseurs et explorer de nouveaux marchés. Le pavillon algérien a également permis de donner davantage de visibilité aux ambitions du pays dans les secteurs de l'innovation, de la technologie et de l'entrepreneuriat.

LA SOUVERAINETÉ TECHNOLOGIQUE AU CŒUR DES DÉBATS

La participation algérienne ne s'est toutefois pas limitée à l'exposition des start-up. Le ministre a pris part à deux panels consacrés aux grands enjeux de l'économie numérique et de l'entrepreneuriat.

Lors d'une session de haut niveau consacrée à la construction d'économies numériques centrées sur l'humain à l'ère de l'intelligence artificielle, Nourredine Ouadah a mis l'accent sur



la question des compétences et des talents. Il a plaidé pour la création d'un environnement capable d'inciter les profils spécialisés à développer leurs projets dans leur pays, grâce notamment à des infrastructures technologiques adaptées et à un cadre favorable à l'innovation.

Le ministre a également lié cette problématique à celle de la souveraineté technologique, en insistant sur la nécessité d'investir davantage dans la recherche et le développement, particulièrement dans les technologies de rupture, ou Deep Tech.

Dans ce contexte, il a présenté l'expérience algérienne à travers la Conférence africaine des start-up (African Startup Conference), considérée comme une plateforme de coopération continentale dédiée au développement de l'écosystème entrepreneurial.

CONNECTER LES START-UP AUX INVESTISSEURS

Au cours d'un second panel consacré aux catalyseurs de l'écosystème entrepreneurial, le ministre a présenté les avancées réalisées par l'Algérie dans la structuration de son environnement dédié aux start-up.

L'objectif est désormais de permettre aux entreprises innovantes de franchir les différentes étapes de leur développement, de la création à la croissance et à l'expansion internationale. La participation à LEAP constitue, dans cette perspective, une opportunité pour renforcer les connexions entre entrepreneurs, investisseurs, grandes entreprises et institutions publiques.

Le salon a également permis au ministre de visiter plusieurs espaces consacrés aux grandes entreprises technologiques, aux start-up et au capital-risque. Des start-up

algériennes supplémentaires, sélectionnées par les organisateurs, ont également pris part à cette manifestation.

UNE DIPLOMATIE TECHNOLOGIQUE RENFORCÉE

En marge du salon, plusieurs rencontres bilatérales ont été organisées avec des responsables chargés de la technologie et de l'innovation. Avec le président de l'Autorité saoudienne des données et de l'intelligence artificielle (SDAIA), Abdallah ben Charaf Al-Ghamdi, les discussions ont notamment porté sur le renforcement de la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines des données et de l'intelligence artificielle.

Des échanges ont également eu lieu avec les responsables syrien, pakistanais, barbadien et eswatini en charge des technologies et de l'innovation. Les discussions ont porté sur la transformation numérique, les projets de coopération, les échanges d'expériences et la mise en relation des différents écosystèmes entrepreneuriaux.

La Conférence africaine des start-up (ASC 2026) devrait notamment servir de plateforme pour concrétiser plusieurs de ces partenariats, notamment avec l'Eswatini et la Barbade.

À travers cette première participation officielle à LEAP, l'Algérie cherche ainsi à passer d'une logique de développement interne de son écosystème à une démarche davantage tournée vers l'international. L'enjeu consiste désormais à transformer la visibilité acquise dans les grands rendez-vous technologiques en partenariats, investissements et débouchés concrets pour les entreprises algériennes.

R. N.

FISCALITÉ

Cinq nouvelles démarches passent au numérique

Le numérique gagne encore du terrain dans les services publics. Cinq nouvelles prestations fiscales sont désormais accessibles en ligne via Dzair Digital Services, le portail national des services numériques gouvernementaux. Leur lancement officiel a été donné hier, en coordination avec la Direction générale des impôts, a indiqué le Haut-Commissariat à la numérisation. La nouvelle offre comprend l'extrait du rôle fiscal, l'attestation de non-assujettissement, l'attestation d'existence, ainsi que deux attestations relatives au numéro d'identification fiscale, destinées respectivement aux personnes physiques et aux personnes morales. Cette évolution permet aux contribuables d'effectuer davantage de démarches à distance,

sans se déplacer systématiquement auprès des services fiscaux. La dématérialisation doit ainsi alléger les formalités, réduire les délais et simplifier les relations entre citoyens, entreprises et administration. Le lancement a été effectué au centre de proximité des impôts relevant de la Direction des impôts de la wilaya de Tipasa.

VERS UNE ADMINISTRATION D'AVANTAGE CONNECTÉE

Des démonstrations pratiques ont été proposées aux citoyens pour leur expliquer l'accès au portail et l'utilisation des nouvelles prestations. Une opération destinée également à renforcer la culture numérique et à favoriser l'appropriation des services publics en ligne.

L'intégration de ces services s'inscrit dans la feuille de route nationale de transformation numérique de l'administration. Elle intervient notamment en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres du 12 juillet dernier. Le chef de l'État avait appelé à élargir les services proposés sur «Dzair Digital Services» afin d'en faire une plateforme nationale unifiée. Il avait également insisté sur le renforcement de l'interopérabilité entre les secteurs pour fluidifier les échanges de données et faciliter l'accès aux prestations. Cette interconnexion constitue un enjeu majeur de la modernisation administrative. Le rapprochement des systèmes d'informa-

tion doit contribuer à réduire les démarches répétitives, accélérer le traitement des demandes et améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Le déploiement des prestations fiscales intervient alors que la numérisation occupe une place croissante dans la réforme de l'administration. La généralisation des procédures en ligne doit renforcer la transparence, la traçabilité et l'efficacité, tout en offrant davantage de souplesse aux citoyens et aux opérateurs économiques. Le Haut-Commissariat à la numérisation entend poursuivre cette dynamique avec les différents secteurs. De nouvelles prestations devraient progressivement rejoindre le portail national, avec l'objectif d'élargir l'accès unifié aux services publics.

Besoin d'une voiture fiable à un prix abordable ?

MLV Location de Voiture vous propose des véhicules adaptés à vos besoins, avec des tarifs compétitifs et des offres spéciales réservées aux entreprises.

Location de véhicules avec ou sans chauffeur

Service de chauffeur disponible pour vos déplacements professionnels, personnels, transferts et autres besoins.

**MLV LOCATION
DE VOITURE
DRARIA ALGER**



Que ce soit pour vos déplacements personnels, professionnels ou pour vos besoins d'entreprise, profitez d'un service de location simple, pratique et accessible.

Adresse : Draria, Alger

Téléphone / WhatsApp / Viber : 0792 68 08 24
Email : mohamedchakibmehalla47@gmail.com
MLV Location de Voiture — Votre mobilité, notre priorité !

Des prix abordables • Des offres avantageuses • Des offres spéciales entreprises • Avec ou sans chauffeur.